

## Aujourd'hui



### C10 MIG-29

Le 38<sup>e</sup> Salon de l'aéronautique et de l'espace débute tragiquement, au Bourget, lorsqu'un chasseur soviétique Mig-29 s'écrase au sol.

### A8 ASSURANCE

Selon le groupe La Laurentienne, la nouvelle législation fédérale sur l'assurance-vie serait désastreuse pour les assureurs québécois.

### B1 PLC

L'exécutif national du Parti libéral du Canada envisage de rendre plus démocratique le financement de la prochaine campagne au leadership.

## Sommaire

#### Annonces classées

Immobilier..... B6 à B11  
marchandises..... B12, B13  
emplois..... B13, B14  
automobiles..... B15, C11  
propositions d'affaires..... A9

#### Arts et spectacles

Informations..... C1 à C10  
horaires..... C6, C7

#### Bandes dessinées

..... B9

#### Décès

..... C13

#### Économie

..... A8 à A15

#### Editorial

..... B2

#### Etes-vous observateur?

..... B6

#### Feuilleton

..... B7

#### Horoscope

..... B8

#### Le monde

..... A18

#### Mots croisés

..... B14

#### «Mot mystère»

..... B13

#### Quoi faire

..... C8, C9

#### Sports

André Turbide..... 6  
Réjean Tremblay..... 5  
Robert Duguay..... 2  
Mots croisés..... 10

#### Télévision

..... C2

#### Tribune libre

..... B2

# Le célèbre Dr Salk vient donner espoir aux sidéens

MARIE-CLAUDE LORTIE

**A**u moment même où le professeur Robert Gallo se plaignait du peu de place accordée aux scientifiques à la Ve Conférence internationale sur le sida, le célèbre chercheur Jonas Salk présentait hier les résultats de ses travaux menés sur des chimpanzés, qui donnent encore de l'espoir aux sidéens.

Les scientifiques ont donc pris le haut du pavé hier lors de cette conférence internationale, faisant dévier cet événement du cours plutôt psychosocial qu'il s'était tracé depuis dimanche.

Ce fut d'abord le tour du professeur Gallo, codécouvreur du virus du sida avec le profes-

seur français Luc Montagnier, de venir expliquer en conférence de presse pourquoi il a refusé de présenter ses travaux à deux reprises depuis le début de la conférence. Déçu du peu de place accordée aux scientifiques et du peu de temps qu'il lui serait alloué pour présenter ses travaux, le chercheur américain a préféré participer à un autre événement mardi plutôt que de venir à Montréal comme prévu. Hier, il n'était pas satisfait du temps qu'on lui avait quand même alloué en catastrophe.

Le microbiologiste Richard Morrissey, directeur du comité du programme, a déploré

■ **Autres textes et photos, pages A 16 et A 17**

l'attitude de M. Gallo, mais a confirmé qu'en dépit de cela, il est prévu qu'il participera aujourd'hui à la séance plénière de clôture.

Peu de temps après les éclats du célèbre chercheur, une autre équipe de scientifiques a vivement capté l'attention des délégués et ajouté un peu d'espoir à cette conférence où nombre de tristes statistiques ont été alignées.

Sous l'égide du célèbre docteur Salk, une équipe de chercheurs californiens est en effet venue présenter les résultats de deux études menées sur des chimpanzés et des humains, qui pourraient laisser croire, affirme le médecin, que le sida «n'est pas une sentence de mort». Ce ne sont toutefois que des résultats

VOIR ESPOIR EN A 2

## Yacoub recouvre sa liberté

Après avoir passé plus de deux mois en prison, Charles Yacoub a pu recouvrer sa liberté hier, la caution de \$30 000 exigée pour son élargissement ayant finalement été versée par un groupe de leaders religieux de la communauté libanaise de Montréal. Accompagné de sa femme, Louise Bergeron, et de son avocat, Gilles Charlebois, Yacoub s'était rendu en matinée au Palais de justice d'Ottawa, où devait être fixée la date de son enquête préliminaire. Toutefois, à la demande de Me Charlebois, cette procédure a été reportée au 22 juin. Yacoub, qui est âgé de 32 ans et réside à Repentigny, est accusé d'avoir détourné sur Ottawa, le 7 avril dernier, un autocar Greyhound qui venait de quitter Montréal à destination de New York. Il avait tenu les passagers du véhicule en otages pendant plus de six heures devant le parlement en exigeant le retrait des troupes syriennes de son Liban natal, avant de se rendre enfin à la police, sans avoir molesté ses prisonniers. La Couronne a porté en appel la décision de la Cour suprême de l'Ontario de remettre Yacoub en liberté sous caution jusqu'à la date de son procès, en faisant valoir qu'il pourrait se soustraire à la justice canadienne en se réfugiant au Liban.

PHOTOLASER CP



Une mère dont le fils de 17 ans a été tué lors de la terrible répression de la place Tiananmen s'effondre, folle de douleur, en quittant le crématoire où le jeune homme vient d'être incinéré.

PHOTOLASER AP

## La ligne dure triomphe

Vêtu du complet Mao, Li Peng réapparaît

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

PEKIN

**L**e filet de la répression s'est resserré hier en Chine. Les forces chargées de la loi martiale ont encerclé le quartier des universités de Pékin (Haidan) tandis que des haut-parleurs affirmaient que l'armée allait venir «rétablir l'ordre».

Le message, diffusé à plusieurs reprises, demandait à la population de rester chez elle pour éviter des «accidents». Pendant ce temps, la vie à Pékin reprenait timidement son cours normal.

Haidan abrite les universités de Beida, de Quinghua et celle du Peuple, dont les étudiants ont joué un rôle majeur dans les manifestations en faveur de la démocratie.

On rapporte par ailleurs que plusieurs étudiants sont rentrés chez eux ou bien se sont réfugiés chez des amis ou des parents. Des affiches apparues hier dans le quartier universitaire demandent d'ailleurs aux étudiants de se rendre dans les provinces pour donner leur version du bain de sang.

VOIR LIGNE EN A 2

## Bourassa demande à Ottawa d'augmenter les normes anti-pollution pour les autos

Ces normes identiques à celles de la Californie feraient grimper le prix des voitures

MARIO FONTAINE  
MONTEBELLO

**Q**uébec ne vise rien de moins que les normes californiennes en matière de pollution automobile, ce qui réduirait de 60 p. cent les émissions d'oxyde d'azote.

C'est ce qu'a fait savoir hier le premier ministre Bourassa, à la 17<sup>e</sup> Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada à Montebello.

M. Bourassa tentera ce matin de convaincre ses vis-à-vis des provinces de l'Atlantique de faire front commun avec lui pour réclamer d'Ottawa l'adoption de ces nouvelles normes. Les provinces peuvent édicter, en théorie, leurs propres règles, mais préfèrent une norme commune, lorsqu'il est question d'automobile, pour éviter l'anarchie.

En pratique, le changement

prôné par M. Bourassa entraînerait une diminution des émissions d'oxyde d'azote de 60 p. cent. La norme canadienne permet, dans le moment, le rejet d'un gramme de ce polluant pour chaque mille parcouru par un véhicule. La norme californienne n'est que de 0,4 gramme par mille.

Cette mesure contribuerait de façon importante à la lutte contre les pluies acides, selon un fonctionnaire du ministère de l'Environnement, Jean Piette. En revanche, la mise en place d'un système plus sophistiqué ferait augmenter le prix d'une voiture neuve de \$100 à \$200, selon le modèle.

Les États de la Nouvelle-Angleterre se dirigent également vers un resserrement des normes anti-pollution. La législation américaine leur interdit cependant de se montrer plus sévères que Washington, sauf en ce qui concerne

la Californie, laquelle a droit à un régime d'exception qui lui permet d'appliquer les normes les plus sévères au monde.

La proposition précise de M. Bourassa tranche sur celles adoptées hier par les gouverneurs et les premiers ministres, des propositions aussi vagues que bien intentionnées.

La raison: chacun attend le projet de loi américain sur les pluies acides, qui devrait être déposé la semaine prochaine. Américains aussi bien que Canadiens enjoignent, dans l'intervalle, leur gouvernement fédéral respectif de resserrer les normes anti-pollution mais sans leur donner de balises précises.

Hôte de la conférence, M. Bourassa s'est par ailleurs réjoui devant ses pairs des progrès réalisés par le Québec quant aux émissions de dioxyde de soufre: la réduction espérée de 45 p. cent est déjà atteinte, et la norme passera

à 55 p. cent d'ici 1995, a-t-il annoncé hier.

À elle seule, l'usine Noranda prévoit une réduction de 100 000 tonnes de ses émissions, grâce à un effort accru de \$16 millions qui ne nécessite aucune nouvelle contribution financière de l'État.

Le territoire québécois demeure toutefois particulièrement vulnérable aux pluies acides, reconnaît M. Bourassa. Ses invités ont d'ailleurs pu le constater en visitant, hier après-midi, une érablière de Papineauville particulièrement affectée par le fléau.

Ces invités semblaient déjà bien convaincus des dégâts occasionnés par les pluies acides avant même leur randonnée. Et comme le problème est continental et non régional, le premier ministre Bourassa espère que le poids politique du gouverneur du Massachusetts et participant à la conférence, l'ex-candidat à la prési-

VOIR BOURASSA EN A 2

## Les USA pourront extraditer Cotroni

Presse Canadienne  
OTTAWA

**D**ans un jugement majoritaire rendu hier, la Cour suprême a donné le feu vert à l'extradition de Frank Cotroni aux États-Unis.

Les avocats de Cotroni demandent cependant au ministre de la Justice Doug Lewis de ne pas signer le mandat d'extradition. M. Lewis a deux mois pour prendre une décision.

Frank Cotroni, présentement emprisonné pour homicide involontaire, est ac-

VOIR COTRONI EN A 2

## GRAND-MAMAN D'AUJOURD'HUI



#### DÉPÔTS GARANTIS

**11<sup>3</sup>/<sub>8</sub>%** 15 MOIS INTERÊT À L'ÉCHEANCE  
**11<sup>1</sup>/<sub>4</sub>%** 1 AN INTERÊT ANNUEL  
**11%** 2 ANS INTERÊT ANNUEL

#### OFFRE SPÉCIALE

**1/8% +** sur tout dépôt garanti de 1 an et plus quand vous faites verser les intérêts dans un compte d'épargne au Trust Général.  
Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1989.  
Ces taux sont non cumulatifs et ne peuvent s'ajouter à d'autres taux préférentiels.

#### PRÊT HYPOTHÉCAIRE

À partir de  
**12%**

#### BÉNÉFICES PLUS COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES

Jusqu'à **11<sup>17</sup>/<sub>8</sub>%**  
100 000 ET PLUS  
Participez à notre tirage d'un lecteur de disques compacts Sony (modèle C.D.P.-M27)

Laval: 682-3200  
Pointe-Claire: 694-5670  
Ville Mont-Royal: 341-1414  
Outremont/Vincennes: 739-3265  
Outremont/Laurier: 272-4777  
MTU/Université: 871-7200  
MTU/Place Ville-Marie: 851-8383  
6995, boul. Gouin O.: 745-1515  
Anjou: 355-4750  
LaSalle: 366-0270  
Brossard: 466-2500  
St-Lambert: 466-8666

#### ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TAUX SUJETS À CONFIRMATION

**TRUST GÉNÉRAL**

## SUITE DE LA UNE

## ESPOIR

Le célèbre Dr Salk vient donner espoir aux sidéens préliminaires.

«Oui, je suis en train de vous dire que nos recherches pourraient nous mener à développer un vaccin contre le sida, de la même façon que nous avons développé il y a 35 ans un vaccin contre la poliomyélite», a clairement lancé le docteur Salk.

Ce chercheur, qui a mené ces recherches avec les docteurs Alexandra Levine et Clarence Gibbs, entre autres, est en train de mettre au point un «traitement immunitaire» qui contribuerait à débarrasser le système du virus sans faire disparaître les anticorps. Les personnes ainsi traitées demeureraient donc séropositives, mais ne développeraient pas les maladies liées au sida.

«Et si nous vous présentons ces résultats maintenant — nous aurions pu en parler avant — c'est que nous jugeons bon de donner espoir. Nous ne voulons pas donner de faux espoirs mais les faits sont clairs et ouvrent de très importantes voies de recherche», a ajouté le docteur Gibbs.

Jusqu'à présent, 19 patients déjà atteints de sida et trois chimpanzés répondant aux poétiques prénoms de A-86C, A-3 et A-36, ont servi de cobaye pour ce traitement qui consiste à injecter des «virus morts». Ces virus, contenus dans une solution saline, ont été tués à l'aide d'un traitement de radiation au cobalt et de divers produits chimiques mis au point à l'Institut Salk.

Il y a plus d'un an, les chimpanzés — deux séropositifs et un séronégatif — ont reçu le traitement. Ces trois animaux et un autre animal sain, ont plus tard reçu une injection d'une forte dose du virus. Les recherches du docteur Gibbs montrent que depuis six mois, les trois premiers animaux ne portent plus le virus, tandis que l'autre est infecté.

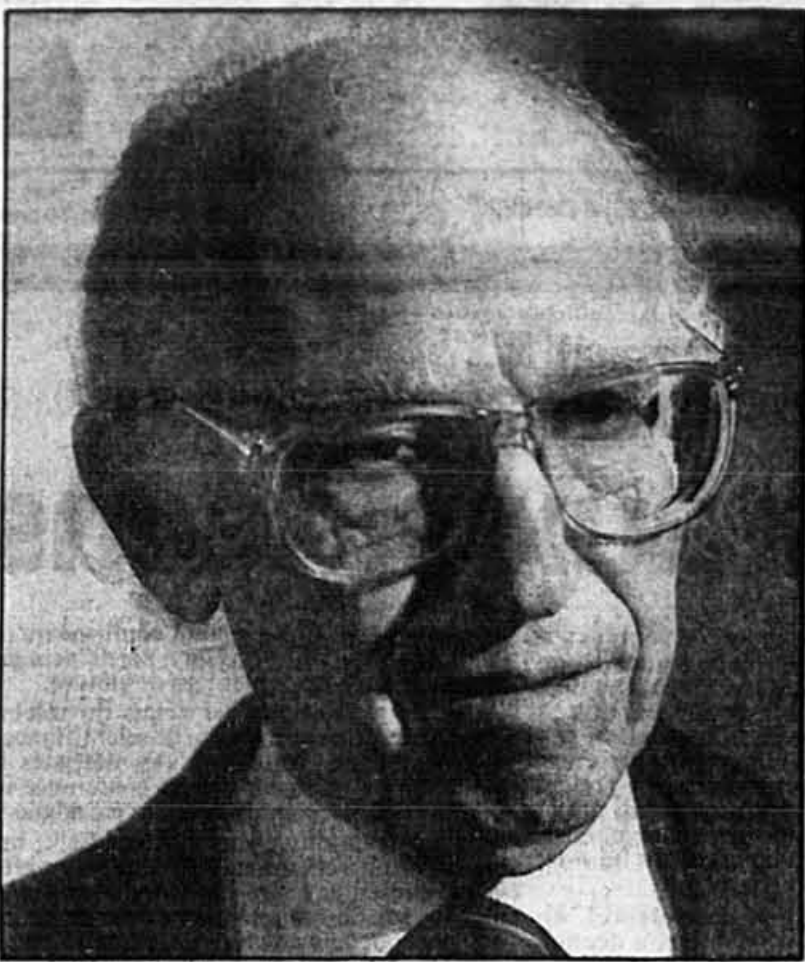
Quant aux personnes injectées, elles n'ont montré aucun signe d'intoxication à la suite du traitement et leur santé s'est généralement améliorée ou du moins est restée stable, mais ne s'est certes pas détériorée, a expliqué le docteur Levine.

De plus amples recherches devraient commencer sous peu et un groupe très nombreux de personnes atteintes à divers stades de la maladie et même séropositives seront testées, a-t-elle ajouté.

Mais si ces résultats sont encourageants, il ne faut pas perdre de vue que seul le temps dira jusqu'à quel point ces travaux auront des implications directes sur la population et les malades, ont semblé dire à l'unisson les scientifiques écoutant la présentation des chercheurs.

«Ces résultats sont très provocants», a rétorqué M. Bolognesi, du département de médecine de l'université Duke, aux États-Unis.

«Nous avons encore beaucoup de chemin à faire avant d'en savoir plus sur ce traitement. Et nous ne sommes pas rendus là, je vous le dis. Ceci n'est qu'un pas et il ne faudrait pas que la population croit qu'un vaccin sera sur les tablettes des pharmacies demain matin», a pour sa part commenté M. Mervyn Silverman, de la Fondation américaine pour la recherche sur le sida. □



Le célèbre chercheur Jonas Salk



Le docteur Clarence Gibbs

PHOTOS PIERRE CÔTE, La Presse

poursuites, ainsi que la répression et la punition des crimes tant nationaux que transnationaux pour la protection du public», a écrit le juge La Forest.

## Dissidence

Deux juges ont manifesté leur dissidence en regard de ce jugement. Le juge Bertha Wilson, appuyé par le juge John Sopinka, a soutenu que l'extradition n'était pas justifiée dans ce cas-ci, parce que les deux Montréalais auraient pu être poursuivis au Canada.

Selon elle, le fait qu'il serait plus commode de les poursuivre aux États-Unis n'est pas une raison suffisante pour justifier une violation d'un droit garanti par la charte.

Le juge Wilson et le juge Sopinka n'ont pas apprécié le fait que le juge La Forest qualifie cette violation de «mineure».

«Je dirais qu'une telle conception pourrait présenter une menace très sérieuse pour la protection du citoyen que la charte vise à assurer», a écrit le juge Wilson.

Le juge Sopinka a rappelé que des citoyens pouvaient être extradés non seulement vers les États-Unis, mais également vers des pays aux systèmes judiciaires radicalement différents.

«Si un citoyen présumé innocent sous le régime de nos lois est extradé vers un pays qui ne reconnaît pas la présomption d'innocence, ne permet pas la mise en liberté sous caution, ne dispose pas d'un barreau indépendant et impose la peine capitale pour diverses infractions, je considérerais alors comme plus que mineures les conséquences de la violation du droit de ce citoyen de demeurer au Canada, a-t-il écrit. En fait, cela équivaudrait à un bannissement.» □

## LIGNE

La ligne dure triomphe

de dimanche. D'autres affiches, vieilles de deux jours et appelant à une grève générale dans tout le pays pour aujourd'hui, étaient toujours intactes hier.

En revanche, le gouvernement a lancé une chasse aux sorcières, demandant aux leaders étudiants «contre-révolutionnaires» de se rendre. Qualifiant leurs organisations d'«illégal», les autorités ont demandé à la population de dénoncer les leaders. La télévision donnait plusieurs numéros de téléphone afin que la population puisse signaler à la police le nom des dirigeants étudiants. «Ceux qui résisteront seront sévèrement punis», affirmait le message du gouvernement.

Hier, au cours de sa première conférence de presse, le président américain George Bush a révélé qu'il a essayé, mais en vain, de téléphoner au cours de la journée aux dirigeants chinois.

«J'ai essayé aujourd'hui. Je ne suis pas arrivé à passer», a répondu le président à une question à ce sujet. Qualifiant la situation en Chine de «très, très brouillée», il a confirmé que Washington ignorait qui exerce actuellement le pouvoir en Chine.

«Je ne pense pas que nous devions juger l'ensemble de l'Armée populaire de libération» sur la base de la répression contre les manifestants de la place Tiananmen effectuée par la 27ème armée, a ajouté M. Bush, qui a estimé que le retour de relations normales entre la Chine et les États-Unis dépendait «d'une reconnaissance» par Pékin «des droits de l'individu».

Il n'a annoncé aucune nouvelle sanction contre la Chine mais n'a pas écarté la possibilité d'en prendre si la situation des droits de l'homme ne s'améliorait pas.

Quant au premier ministre chinois Li Peng, il a fait sa première apparition publique hier à la télévision d'État, depuis l'intervention de l'armée le week-end der-

nier sur la place Tiananmen, qui a fait 300 morts selon les autorités et plusieurs milliers selon des sources de renseignement américaines. Un journaliste brésilien, Jaime Martins, rescapé de Pékin et citant la Croix-Rouge chinoise, déclarait pour sa part que les massacres de la place Tiananmen avaient fait 2 600 morts.

L'apparition de Li Peng à la télévision ressemblait à une véritable mise en scène du genre de celles que l'on voyait à l'époque de la Révolution culturelle. Li Peng qui saluait et remerciait une centaine de soldats était accompagné du vice-président Wang Zhen, un des plus conservateurs leader du régime.

Dans son bref discours, Li, vêtu du complet Mao, a demandé aux soldats «de continuer d'œuvrer avec ardeur afin de protéger l'ordre et la sécurité dans la capitale».

À Shanghai, des étudiants ont appelé à une grève générale et ont organisé un défilé et une réunion publique à la mémoire des morts de Pékin. Les étudiants de l'université de Fudan et de l'École supérieure des ingénieurs du textile ont exhorté une foule d'environ 800 personnes composée en majorité d'ouvriers à soutenir la lutte contre le gouvernement.

Enfin, la Chine a accusé les États-Unis d'avoir violé le droit international et les lois chinoises en autorisant «illégalement» le plus célèbre dissident chinois, Fang Lizhi, et son épouse Li Shuxian à se réfugier dans leur ambassade à Pékin.

«Tout le monde sait que Fang Lizhi et Li Shuxian se sont toujours opposés au système socialiste, au gouvernement chinois et à la direction du Parti communiste chinois», a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères Zhu Qizhen à l'ambassadeur américain James Lilley, convoqué spécialement au ministère des Affaires étrangères.

«La décision prise par l'ambassade des États-Unis viole le droit international et les lois chinoises. Elle constitue une ingérence flagrante dans les affaires intérieures chinoises. Nous le regrettons profondément. Nous émettons une vive protestation et observerons avec attention les développements ultérieurs», a dit M. Zhu, cité par l'agence Chine Nouvelle.

Mercredi, le gouvernement chinois avait déjà condamné la décision du président Bush de geler les ventes d'armes à la Chine et l'accueil accordé à Fang et son épouse dans l'ambassade des États-Unis à Pékin, estimant qu'il s'agissait d'ingérences dans les affaires intérieures chinoises. □

## BOURASSA

Bourassa demande à Ottawa

d'augmenter les normes anti-pollution

dence Michael Dukakis, pèsera suffisamment dans la balance pour influencer l'administration républicaine.

«C'est très intéressant pour le Québec d'avoir pour allié M. Dukakis, qui nous appuie dans toutes ces questions», s'est félicité M. Bourassa. M. Dukakis s'est dit très préoccupé par la question hier, tout comme un expert américain et ancien conseiller du président Carter, le docteur James J. MacKenzie.

Selon ce dernier, des actions radicales doivent être entreprises, notamment au niveau des centrales au charbon et des fonderies. M. Bourassa a immédiatement sauté sur l'occasion pour vanter l'hydro-électricité, pour se faire répondre par un point d'interrogation: qui sait si l'effet de serre n'entraînera pas une diminution du niveau d'eau des barrages? a demandé M. MacKenzie.

## La Chine

Gouverneurs et premiers ministres ont par ailleurs créé un précédent, hier, en s'impliquant carrément dans un dossier de politique étrangère, un domaine du ressort exclusif de Washington et d'Ottawa.

Ils ont en effet réclamé un terme à la violence qui sévit actuellement en Chine, et évoqué de possibles sanctions pour «témoigner de l'horreur qu'inspirent les gestes insensés faits à l'endroit du peuple chinois».

Ce sont MM. Dukakis et Bourassa qui ont parrainé la résolution, adoptée à l'unanimité. Un dossier très préoccupant, au dire du gouverneur américain, qui y voit une menace aux relations entre les États-Unis et l'empire du milieu.

## Encore Meech

Chine et pollution ont quelque peu mis en retrait les discussions informelles sur l'Accord du lac Meech. Celles-ci, toutefois, refont surface aujourd'hui puisque le premier ministre Bourassa déjeune avec ses homologues du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, qui s'opposent tous deux à l'accord actuel.

Tout récemment élu, le Terre-Neuvien Clyde Wells paraît plus déterminé que jamais à retirer l'appui de sa province à cette entente destinée à ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien.

À l'instar de Frank McKenna, M. Wells ne veut rien savoir de l'accord «à moins qu'on lui apporte des changements très substantiels». Ce à quoi il ne s'attend guère. Il en a tout particulièrement contre la formule d'amendement, basée sur la règle de l'unanimité. Cela va bloquer toute réforme du Sénat durant des décennies, craint le leader libéral.

Le Néo-Brunswickois Frank McKenna continue lui aussi d'exiger des amendements à l'accord, et M. Bourassa de s'y opposer. Et de manifester de plus en plus clairement son irritation: «Si on ne veut pas que l'accord soit ratifié, qu'on le dise ouverte-

ment. Un refus de Meech sera bien pire qu'une acceptation», a commenté M. Bourassa. □

## COTRONI

Les USA pourront

extrader Cotroni

cusé d'avoir comploté pour importer des stupéfiants aux États-Unis.

À partir de Montréal, il avait mis en contact divers trafiquants américains en vue d'une transaction d'héroïne.

Dans le même jugement, la Cour suprême a donné son aval à l'extradition d'un autre Montréalais, Samir El Zein, accusé lui aussi de complot pour importation d'héroïne aux États-Unis.

## La charte violée

Le juge Gerard La Forest, qui a rédigé le jugement majoritaire, a admis que l'extradition d'un citoyen violait son droit de demeurer au Canada, tel que garanti dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Il a cependant affirmé que, compte tenu de l'importance des objectifs de l'extradition, cette violation constituait une restriction raisonnable, parfaitement justifiable dans le cadre d'une société libre et démocratique.

«Les enquêtes et les poursuites criminelles ainsi que la répression du crime pour la protection des citoyens et le maintien de la paix et de l'ordre public constituent un objectif important de toute société organisée, a-t-il écrit. Il ne serait pas réaliste que la poursuite de cet objectif se confine à l'intérieur de frontières nationales.»

Le juge La Forest a admis que les actes reprochés aux deux Montréalais avaient été posés à partir du Canada, et qu'ils auraient pu être poursuivis en territoire canadien. Il a cependant fait observer que la majeure partie, sinon la totalité des éléments de preuve et de nombreux témoins se trouvaient aux États-Unis, que les enquêtes policières et les procédures judiciaires avaient commencé dans ce pays, et que c'était aux États-Unis que l'héroïne devait être écoulée.

Il a ajouté que les pratiques d'extradition avaient été façonnées autant que possible pour la protection de la liberté de l'individu.

Il a notamment fait valoir qu'un accusé extradé pouvait revenir au Canada à la suite de son acquittement ou après avoir purgé sa peine. Il a ajouté qu'une personne reconnue coupable aux États-Unis pouvait, dans certains cas, être autorisée à purger sa peine au Canada.

«En regard de cette violation quelque peu mineure de la charte, il faut évaluer l'importance des objectifs visés par l'extradition, savoir les enquêtes et les



## Un seul Lavigueur présent

Yves Lavigueur, un des enfants de la famille de millionnaires du Lotto 6/49, était le seul représentant du clan hier soir lors du lancement du film «Les Lavigueur déménagent», une comédie hollywoodienne qui a fait ses débuts en version «québécoise» au cinéma Berri. Interrogé sur les raisons de l'absence des autres membres d'une des familles de millionnaires les mieux connues du Québec, Yves Lavigueur a dit que son père, Jean-Guy, avait décidé de venir voir le film un autre jour. La maison René Malo avait pourtant fait état de la présence «des Lavigueur» lors du lancement...

PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

## Le cahier spécial sur le sida est disponible

■ Le numéro spécial du cahier PLUS de samedi dernier sur le sida, ainsi que le sondage qui l'accompagnait, sont publiés dans un tiré à part qui est maintenant disponible au coût de \$9 en composant le 382-0895 ou en vous rendant au 1685 est, rue Fleury, à Montréal.

## Où donner son sang?

■ Aujourd'hui, la croix-rouge tient des cliniques aux endroits suivants

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;

● à Lanaudière: Club Optimiste, Pavillon Alphonse Rondeau, 419 rue Faust, de 14 h 30 à 20 h 30;

● à Saint-Vincent-de-Paul: Collège Laval, cafétéria, 275 rue Laval, de 14 h 30 à 20 h 30.

## Demain dans La Presse

■ **ÉCONOMIE:** Miville Tremblay a fait enquête sur les programmes de formation de la main-d'œuvre. Succès ou échecs? À lire demain et dimanche les témoignages de ceux qui réussissent et de ceux qui triment pour sortir de la misère.

■ **HABITAT:** Les cambriolages, un fléau qui peut être évité. Robert Dubois donne des conseils pour réduire la vulnérabilité des maisons.

■ **TOURISME:** Cimetières de l'Atlantique, le cap Hatteras est une destination qui devrait plaire aux amateurs de la mer et de la nature sauvage.

■ **THÉÂTRE:** Vous irez dans un théâtre d'été? Il vous faudra alors conserver la liste complète qui paraît dans le cahier Arts et Lettres.

## La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

604

à quatre chiffres

5671



23-5-01

Le vendredi 9 juin 1989

## LA MÉTÉO

## Québec

|                  | Min. | Max. | Aujourd'hui   |
|------------------|------|------|---------------|
| Abitibi          | 8    | 17   | Ciel va. av.  |
| Outaouais        | 14   | 24   | Génér. ensol. |
| Laurentides      | 14   | 24   | Génér. ensol. |
| Cantons de l'Est | 12   | 24   | Génér. ensol. |
| Montréal         | 7    | 15   | Ciel variable |
| Québec           | 7    | 15   | Ciel variable |
| Lac-Saint-Jean   | 7    | 17   | Nua., averse  |
| Rimouski         | 6    | 15   | Ciel variable |
| Gaspésie         | 4    | 15   | Ciel variable |
| Bas-Caraïbe      | 5    | 14   | Ciel variable |
| Sept-Îles        | 5    | 14   | Ciel variable |

## Canada

|               | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|---------------|------|------|-------------|
| Victoria      |      |      |             |
| Edmonton      |      |      |             |
| Regina        |      |      |             |
| Winnipeg      |      |      |             |
| Toronto       |      |      |             |
| Fredericton   |      |      |             |
| Halifax       |      |      |             |
| Charlottetown |      |      |             |
| Saint-Jean    |      |      |             |

## États-Unis

|          | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|----------|------|------|-------------|
| Boston   |      |      |             |
| Buffalo  |      |      |             |
| Chicago  |      |      |             |
| New York |      |      |             |

## les capitales

|              | Min. | Max. |
|--------------|------|------|
| Amsterdam    | 7    | 13   |
| Athènes      | 19   | 29   |
| Acapulco     | 25   | 34   |
| Berlin       | 7    | 15   |
| Bruxelles    | 2    | 14   |
| Buenos Aires | 14   | 19   |
| Copenhague   | 9    | 16   |
| Genève       | 10   | 17   |
| Hong Kong    | 27   | 31   |
| Le Caire     | 21   | 42   |
| Lisbonne     | 15   | 22   |
| Londres      | 10   | 17   |

Le vendredi 9 juin 1989

## Un élève garde ses camarades en otages pendant deux heures

Presse Canadienne

CORNER BROOK, T.-N.

■ Les élèves de l'école secondaire G.C. Rowe, à Corner Brook, Terre-Neuve, ont vécu deux heures pénibles aux mains d'un camarade de 14 ans qui les a gardés en otages à la pointe d'un fusil à canon tronçonné.

Alors que des parents anxieux et des élèves hystériques attendaient à l'extérieur, l'adolescent a relâché par petits groupes les 23 otages.

Finalement, l'adolescent, décrit comme un élève brillant, a été maîtrisé et désarmé par le dernier groupe de cinq ou six otages de 9ème année, selon le lieutenant

Dennis Porter de la force constabulaire royale de Terre-Neuve. Il a ensuite été arrêté et détenu. Aucun coup de feu n'a été tiré.

L'adolescent comparaitra aujourd'hui sous des accusations d'enlèvement.

Cet incident a perturbé les 23 000 personnes habitant près de l'école située dans cette ville de l'ouest de Terre-Neuve.

«C'est la première fois qu'une telle chose se produit. On se serait cru à Detroit, comme à la télévision», a déclaré Austin Rideout, qui habite à proximité de l'école.

«Les policiers ont cerné tout le secteur, a-t-il ajouté. Tout le monde était surpris. Une telle chose dans une petite ville comme Cor-

ner Brook, on ne s'y attendait pas.»

La classe de 9ème année regardait un film quand l'adolescent a pénétré dans la pièce obscure, la tête recouverte d'un sac de déchet noir. Il a brandi un pistolet et l'a chargé, selon un otage, Bonnie Butler.

Selon lui, l'adolescent a intimé les élèves de se coucher par terre et a bloqué la porte avec des étagères.

Une trentaine de policiers, certains vêtus de vestes pare-balles et armés de carabines, ont cerné l'école et bloqué le secteur. À travers la porte, des négociations ont été menées, et à un certain moment les policiers ont même apporté de la pizza, du coca-cola et des cigarettes.

# Ambitieux projet fédéral-provincial de dépollution du St-Laurent

ANDRÉ NOËL

■ Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, et le ministre québécois de l'Environnement, Mme Lise Bacon, ont signé hier à Montréal une entente visant à réduire de 90 p. cent les rejets industriels dans le fleuve Saint-Laurent d'ici cinq ans.

En vertu de l'entente, une équipe de 25 spécialistes provenant des deux ministères a déjà commencé à analyser les rejets des 50 usines les plus polluantes qui déchargent, sans traitement, leurs effluents directement dans le fleuve. Huit inventaires sont déjà complétés.

Les experts vont ensuite fixer des normes afin d'éliminer autant que possible les rejets toxiques. Actuellement, la plupart des compagnies ne sont pas assujetties à des normes précises quant à la pollution chimique.

L'équipe fédérale-provinciale va aussi identifier pour chaque usine les facteurs technologiques qui engendrent la pollution. Le Centre Saint-Laurent, un organisme fédéral créé en septembre, assumera à ses frais le développement de technologies propres de remplacement.

Des négociations seront ensuite entreprises pour convaincre les usines d'appliquer à leurs frais les nouvelles technologies non polluantes. Les gouvernements s'attaqueront ultérieurement aux moins importantes des quelques 2600 usines qui polluent le fleuve.

M. Bouchard a dit hier que le gouvernement fédéral consacrerait une somme nouvelle de \$103 millions en cinq ans dans le Plan d'action Saint-Laurent. Le

ministère provincial de l'Environnement, de son côté, ne verse pas de nouveaux fonds, mais réaffecte \$65 millions.

Mme Bacon a cependant fait savoir que des investissements considérables seront annoncés, probablement avant la fin de l'été. Le rapport d'un comité d'experts, dirigé par Camille Dagenais, est étudié par le cabinet provincial.

Les interventions auprès des 50 entreprises les plus polluantes ne sont qu'un des quatre volets du Plan d'action Saint-Laurent. Les autres volets concernent la conservation, l'étude de l'état du fleuve,

et la restauration.

Les gouvernements vont ainsi acquérir et aménager environ 5000 hectares d'habitats sensibles, surtout des îles. Ils remettront les terrains à des municipalités, à divers ministères et à des groupes soucieux de la protection de la faune.

Le gouvernement fédéral s'engage aussi à nettoyer les ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières, ainsi que le canal Lachine, et à publier un bilan complet de l'état de santé du fleuve.

Le groupe Greenpeace a interrompu la conférence de presse pour réclamer la

création immédiate d'un parc marin à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Les négociations à ce sujet piétinent depuis plus d'un an, ont affirmé des militants du groupe en déroulant une grande bannière représentant un chèque de \$7,5 millions, soit la somme jugée nécessaire à la création du parc.

M. Bouchard a répondu que les négociations allaient bon train entre les deux gouvernements pour créer ce parc, qui sera entre autres axé sur la protection des bélugas et autres baleines.

Les représentants de la plupart des 50

usines identifiées par les deux gouvernements comme les plus polluantes assistaient à la conférence de presse, certains d'entre eux manifestant de l'inquiétude envers le Plan d'action.

« Dans le passé, les compagnies ont fait des profits en polluant l'environnement, leur a répondu M. Bouchard, et seuls les actionnaires partageaient ces profits. Le temps est venu pour ces entreprises de contribuer à la protection de l'environnement. La population ne veut pas de discours ou des opérations de relations publiques: elle veut des gestes concrets! »

Le directeur du Centre Saint-Laurent, M. Michel Lamontagne, a estimé que les compagnies devront déboursier entre \$2 et \$3 milliards en quelques années pour réaliser des transformations technologiques répondant aux nouvelles normes.

L'entente fédérale provinciale a été plutôt bien accueillie, mais non sans susciter des critiques. Le vice-président des Papiers Perkins Ltée, M. André Hébert, l'a qualifiée de trop vague. Le président de la Société pour vaincre la pollution (SVP), M. Daniel Green, s'est dit déçu que le gouvernement québécois n'apporte pas de nouveaux fonds à la dépollution du fleuve.

M. Green a aussi déploré que les groupes environnementaux ne soient pas consultés ou même conviés aux négociations avec les usines, une opinion partagée par M. Bruce Walker, du groupe STOP. Mme Diane Goulet, du groupe Greenpeace, a par ailleurs évoqué l'inutilité de promulguer de nouveaux règlements si ceux déjà en vigueur restent inappliqués.

## Les 50 usines les plus polluantes

■ Voici la liste des 50 usines qui polluent le plus le fleuve Saint-Laurent, selon l'entente signée hier par les gouvernements fédéral et québécois. (Un astérisque \* indique que l'usine a déjà complété ses transformations; deux astérisques \*\* indiquent que les travaux sont en cours.)

Industrie des pâtes et papiers: Cascades (Jonquière) Inc. (CIP), Jonquière; Consolidated-Bathurst Inc., La Baie; Consolidated-Bathurst Inc., Trois-Rivières; Daishowa Inc. (Reed), Québec; Donohue Inc., Clermont; F.F. Soucy Inc., Rivière-du-Loup; Kruger Inc., Trois-Rivières; Les Papiers Findus Domtar, Beauharnois (\*); Papier Journal Domtar, Donnacona; Les Papiers Perkins Ltée, Candiac; La Cîe de Papier Québec et Ontario Ltée (ONS), Baie-Comeau; La Compagnie Price Ltée, Alma; La Compagnie Price Ltée, Beauport; La Compagnie Price Ltée,

Jonquière; Les Produits Forestiers C.P. Inc., Trois-Rivières.

Industries de la métallurgie: Alcan, à Alma, Jonquière, La Baie (\*) et Melocheville (\*); Aluminerie de Bécancour Inc., Bécancour (\*); Société d'Aluminerie Reynolds (Canada) Ltée, Baie-Comeau; Noranda Inc. (Division CCR), Montréal-Est; Zinc Electrolytique du Canada Ltée, Valleyfield; Elkem Metal Canada Inc., Beauharnois; QIT - Fer et Titane Inc., Saint-Joseph-de-Sorel (\*\*); Rio Algom Ltée, Division Aciers Atlas, Tracy (\*\*); Sidbec-Dosco Ltée, Contrecoeur.

Industries de la chimie: Les Alcools de Commerce Ltée, Varennes; Kemtec Inc., (Gulf), Montréal-Est; Pétromont Inc., Varennes; Union Carbide du Canada Ltée, Montréal-Est (\*); Hoechst Canada Inc., Varennes (\*\*); Monsanto Canada Inc., LaSalle; Produits Nacan Ltée, Boucher-

ville; Produits chimiques Expro Inc., Saint-Timothée (\*\*); Albright & Wilson Amérique (ERCO), Varennes; CIL Inc., Bécancour (\*); Industrie PPG Canada Inc., Beauharnois (\*); N.L. Chem Canada Inc., Varennes (\*\*); Tioxide Inc., Tracy.

Industrie du pétrole: Pétro-Canada/Petrochem, Pointe-aux-Trembles; Shell Canada Ltée, Montréal-Est; Ultramar, Saint-Romuald.

Industrie minière: Les Services T.M.G. Inc. (mine Niobec), Saint-Honoré.

Traitement de surface: Héroux Inc., Longueuil (\*\*); Locweld, Candiac (\*); Pratt & Whitney Canada Inc., Longueuil (\*\*).

Industries diverses: Les Industries de Préservation du Bois Ltée, Tracy; Dominion Textile Inc., Saint-Timothée (\*\*); Reynolds Canada Ltée, Cap-de-la-Madeleine.

## 400 adolescentes disent adieu à Mélanie, leur «grande soeur, leur compagne, leur confidente»

SUZANNE COLPRON

■ Prenant congé d'école pour l'avant-midi, plus de 400 adolescentes et une poignée de garçons sont venus rendre un dernier hommage hier à leur compagne de classe, Mélanie Côté, 16 ans.

Le service funèbre célébré en l'église Notre-Dame-de-Victoires, rue Lacordaire, dans l'est de Montréal, s'est déroulé dans la sobriété, en présence des parents de la jeune défunte et de leurs proches.

« Mélanie était une grande soeur, une compagne de classe, une confidente. Curieuse, dynamique et joyeuse, elle respirait le bonheur. Elle était insouciance, impulsive et un peu orgueilleuse, mais c'était notre amie.

« On pense à elle avec sa démarche parti-

culière, sa jupe à pois, ses bas rayés, sa boucle dans les cheveux et son sac d'école sous le bras. Mélanie était une fille super active qui adorait la gymnastique. Ambitieuse, mûre, vouée à la réussite, elle voyait plus loin que le bout de son nez. C'était un âme soeur, une copine de coeur. »

Ses quelques lignes lues par une élève de l'école secondaire Marguerite-de-Lajemmerais ont semblé troubler l'assistance plus encore que l'homélie du père Yves Cayer, et la lecture des prières par le père et la belle-mère de la défunte.

« Mélanie était une belle fille et pas seulement à l'extérieur. Elle était aussi belle à l'intérieur », a ajouté l'adolescente, avant de regagner sa place dans la nef à côté de ses copines.

Trois jeunes, dont un garçon à l'allure vaguement punk, qui accompagnaient Mélanie le soir de son accident dans une station

de métro, ont aussi lu une prière dans le chœur. Mélanie Côté est morte au domicile de ses parents dans l'après-midi de dimanche, après avoir passé une partie de la nuit précédente à l'urgence de l'hôpital Jean-Talon. Elle n'a reçu aucun soin malgré des brûlures aux deux mains.

Une enquête publique a été ordonnée par le coronar en chef du Québec, M. Jean Grenier, sur les circonstances entourant cette mort. L'hôpital Jean-Talon a aussi institué une enquête interne dont les résultats doivent être transmis au ministre de la Santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

À la fin de la cérémonie, qui a duré moins d'une heure, parents et amis se sont réunis sur le parvis de l'église avant de se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges. Le visage atterré par la tristesse, la mère de Mélanie, qui habite maintenant Paris, était accompagnée de son père.



Louise Lamothe, fin janvier



Louise, il y a deux jours

## Une sidéenne réclame plus de \$200 000 au patron qui l'a congédiée

DANIELLE BONNEAU

■ Le syndicat représentant Louise Lamothe, injustement congédiée l'an dernier parce qu'elle avait refusé de subir un test de séropositivité, réclame de l'employeur, le Centre d'accueil Sainte-Dominique, la somme de \$209 300.

Dans une décision étonnante rendue le 21 avril, l'arbitre du ministère québécois du Travail, Me Jean-Pierre Lussier, avait statué que l'employeur n'avait pas le droit d'exiger un examen médical pour obtenir une attestation de séropositivité, parce qu'une éducatrice porteuse du virus VIH (de l'immuno-déficience humaine) ou sidéenne peut travailler sans danger pour elle et son entourage.

Déclarant que les quatre griefs déposés par l'Union des employés de service, local 298 (FTQ), étaient fondés, il avait ordonné que l'employeur compense Mme Lamothe pour le salaire et les autres avantages dont elle avait été privée depuis le 8 mai 1988 (avec intérêts), et qu'il la compense également pour les pertes non pécuniaires subies.

Rappelons que l'employeur a appris que Louise Lamothe était porteuse du virus après que celle-ci ait participé, mal déguisée, à l'émission *Parler pour parler* de Janette Bertrand, le 26 février 1988, pour dire que des femmes hétérosexuelles peuvent contracter le virus VIH. Il l'a congédiée quand elle a refusé de voir un médecin dans le but avoué de confirmer sa séropositivité.

Me Jean-François Hotte, procureur syndical qui a défendu la cause de Mme Lamothe, a soumis hier à l'employeur une réclamation s'élevant à \$209 300. Le paiement doit être effectué d'ici à huit jours, à défaut de quoi les deux parties seront convoquées par l'arbitre, qui fixera le montant de la réclamation et ordonnera à l'employeur de payer.

### Un précédent

La réclamation comporte deux sections: les dommages contractuels, puisant leur source dans la convention collective, et les dommages extra-contractuels.

Les dommages contractuels, qui sont standards et comprennent notamment le salaire coupé entre le 8 mai 1986 et le 29 mars 1989, date à laquelle l'employeur a recommencé à verser l'assurance-salaire due; les jours de mala-

die et de vacances non payés, et le remboursement de frais d'hospitalisation et de médicaments, s'élèvent à \$27 862,87, plus intérêts.

Les dommages extra-contractuels, qui font ici figure de précédent (c'est la première fois qu'ils sont accordés par un arbitre, au Québec) se chiffrent de leur côté à \$181 437,90. Ils se divisent en trois catégories:

■ la perte de capacité de gain et l'abrégement de la vie active, qui s'élèvent à \$111 437,90. Louise Lamothe a été diagnostiquée sidéenne en août dernier, deux ans après avoir été déclarée séropositive, alors que le temps d'incubation du virus VIH est en moyenne de 9,6 années. Calculant que sans le stress, Louise aurait pu travailler jusqu'en août 1995 et qu'en suite, une fois souffrante, elle aurait retiré l'assurance-salaire pendant deux ans, celle-ci aurait pu gagner \$278 594. Le syndicat réclame 40 p. cent de ce montant (soit \$111 437,90), estimant, après avoir consulté deux microbiologistes experts, que l'employeur a une part de responsabilité de 40 p. cent;

■ le préjudice d'agrément, permettant à Mme Lamothe d'obtenir une consolation raisonnable pour ses malheurs, qui a été chiffré à \$50 000. Louise, notamment, perd le bénéfice de sept ans de recherche et la chance que d'ici là, un moyen d'enrayer le virus VIH soit découvert;

■ le préjudice moral, pour avoir porté atteinte à l'honneur et à la dignité de Mme Lamothe. Le syndicat réclame \$20 000.

« Nous avons été prudents et raisonnables, a souligné hier Me Jean-François Hotte. Comme il n'y a pas de précédent en matière extra-contractuelle, il a fallu procéder par analogie avec le droit sur la responsabilité civile, tout en tenant compte des particularités du droit du travail et de la situation particulière d'une personne atteinte du sida. »

Louise, qui a 31 ans, est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu depuis le 28 mars et a eu la force de participer au colloque sur le sida en milieu de travail, avant-hier, doit obtenir son congé ce matin. Elle s'en va vivre chez ses parents, à la campagne. Elle s'est dit très satisfaite de la réclamation.

« Les trois quarts de la bataille est fait, a-t-elle dit hier. Mais ce sera vraiment terminé quand j'aurai le chèque en main. »



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les jeunes amies de Mélanie ont été nombreuses à éclater en sanglots à la sortie du service, se consolant les unes les autres. Au premier plan, à gauche, le père de Mélanie, M. Mario Côté, (portant la barbe) tenant son ex-épouse par le bras.

## Mme Lavoie-Roux refuse de divulguer la version des faits présentée par l'hôpital Jean-Talon

BRUNO BISSON

■ Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a décidé de ne rien révéler de la version des faits présentée hier par la direction de l'hôpital Jean-Talon relativement aux circonstances qui ont précédé la mort de Mélanie Côté, 16 ans, quelques heures après qu'elle eût quitté l'urgence de cet hôpital, dimanche dernier.

Selon l'attaché de presse de Mme Lavoie-Roux, M. Yves-Thomas Dorval, le ministre a demandé que le rapport de l'hôpital Jean-Talon soit transmis au Bureau du coronar du Québec après qu'un membre de son cabinet en ait pris connaissance.

Le ministre a affirmé qu'elle agissait ainsi pour ne pas nuire au déroulement de l'enquête publique instituée mardi par le coro-

ner en chef du Québec, M. Jean Grenier, à la suite de la parution d'un article dans *La Presse*. La date du début de cette enquête publique, qui sera présidée par Me Anne-Marie David, n'a toujours pas été déterminée.

Rappelons que mardi, *La Presse* rapportait que Mélanie Côté a touché accidentellement une ligne électrique de 750 volts, à la station de métro Sherbrooke, samedi soir.

Peu après, l'adolescente s'est présentée à l'hôpital parce qu'elle souffrait de brûlures aux mains et d'étourdissements. Selon les quatre adolescents qui l'accompagnaient, la jeune fille n'a reçu pour tout traitement, en plus de quatre heures d'attente à l'urgence, que des compresses d'eau froide pour ses mains.

En aucun temps, ont-ils affirmé, un membre du personnel n'a pris ses signes vitaux, même après que la jeune fille se soit éva-

nouée dans les bras d'une amie. Le coronar enquêteur dans cette affaire, le Dr Claude Paquin, a par ailleurs précisé que la fiche médicale de l'hôpital n'indique pas qu'un médecin ou une infirmière ait pris son pouls ou sa tension artérielle.

Mélanie Côté est morte dans son lit, au domicile de ses parents, vers 14 h, dimanche.

L'attaché de presse de Mme Lavoie-Roux a précisé qu'en demandant à l'hôpital de lui faire rapport de sa version des faits, le ministre « tenait à s'assurer que la population est en droit de s'attendre à des soins adéquats à l'hôpital Jean-Talon » et que l'histoire de Mélanie Côté est un cas isolé.

Selon M. Dorval, qui a admis ne rien connaître du contenu du rapport, le ministre s'est déclaré convaincu que les soins de santé sont administrés adéquatement à l'hôpital Jean-Talon.

# Montréal-New York: d'un centre-ville à l'autre en 90 petites minutes

AGNÈS GRUDA

■ Montréal centre-ville à New York downtown en 90 petites minutes? Pourquoi pas... à bord d'un avion à décollage vertical.

Les États-Unis ont en effet entrepris la réalisation d'un projet-pilote visant à adapter à l'aviation civile l'appareil militaire Osprey, qui décolle à la manière d'un hélicoptère et vole comme un avion.

Le nouvel appareil ferait la liaison entre plusieurs villes nord-américaines, et Montréal, qui a été invitée à participer au projet, étudie la possibilité de se doter d'un «vertiport» à proximité du centre-ville, a révélé *Le Devoir* hier.

L'étude, qui n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements, sera réalisée conjointement avec

le Centre de développement des transports de Transport Canada.

Selon le responsable du projet à la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), M. Marcel Le Sieur, l'avènement d'un «vertiport» au cœur de la ville ne devrait pas affecter les activités des aéroports de Dorval et de Mirabel.

La version civile des appareils Osprey viserait une clientèle très particulière: les gens d'affaires «pour qui le temps est une denrée extrêmement précieuse et qui sont prêts à en payer le prix», a fait valoir M. Le Sieur. En outre, a-t-il précisé, le volume de circulation de ces avions, qui pourraient ultimement transporter jusqu'à 75 passagers, ne serait vraisemblablement pas très élevé.

L'avion à décollage vertical peut se contenter d'une piste de 400 à 500 pieds. Un «vertiport»

pourrait donc être érigé sur un terrain relativement petit, n'occupant pas plus de 250 000 pieds carrés.

La CIDEM compte recommander à l'administration municipale de participer financièrement à la réalisation de l'étude de «pré-faisabilité», a indiqué M. Le Sieur, ajoutant qu'il s'agirait d'une contribution «modeste».

Le projet d'adaptation civile du Osprey est mené par l'administration américaine de l'aviation (FAA) et par la NASA. Le nouvel appareil serait construit par

Boeing et Bell Helicopter. Le projet pourrait se concrétiser vers 1996.

Parallèlement au projet de «vertiport», Montréal envisage de se doter d'un «héliport», répondant principalement aux demandes pressantes des milieux d'affaires et du réseau hospitalier.

«La solution la plus logique serait d'implanter le vertiport et l'héliport sur un même site, surtout que nous savons d'expérience qu'il ne faut pas multiplier les infrastructures aéroportuaires», a noté M. Le Sieur.

## \$ 550 000 pour allonger le réseau cyclable

AGNÈS GRUDA

■ Le gouvernement du Québec a accepté de participer financièrement à la réalisation du «lien cyclable» entre Montréal et la Rivière-Sud.

Les travaux qui permettront de relier l'île Notre-Dame à la piste cyclable de la Voie Maritime sont estimés à \$550 000.

En vertu d'une entente qui doit être signée dans les prochaines semaines, le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche paierait la moitié de la facture, soit \$275 000, a confirmé une porte-parole de l'hôtel de ville.

La réalisation de ce «chaînon manquant» du réseau cyclable implique la construction d'une passerelle, passant sous le pont Victorin, entre l'île Notre-Dame et la digue de la Voie Maritime.

## L'international Benson & Hedges: les Allemands visent la palme d'or

GEORGES LAMON

■ Maintenant que sa réputation est bien établie à Montréal avec ses deux Jupiter d'argent remportés en 87 et 88, la firme allemande Lünig Feuerwerk Stuttgart s'est fixée un objectif précis: décrocher la palme d'or de ce concours d'art pyrotechnique de Montréal.

Et Matthias Lünig, concepteur du spectacle allemand pour cette avant-dernière démonstration de l'International Benson & Hedges ce soir à La Ronde, garde constamment ce défi bien à l'esprit. L'expérience de ses deux participations lui a permis de profiter de ses erreurs et de celles des autres, mais aussi «des bons coups» des concurrents.

«Nous avons cherché le bon moyen d'allier parfaitement musique et pyrotechnie. Nous allons miser sur la musique, en particulier avec la pièce de résistance (12 minutes et 30 secondes), *La Moldau*, du compositeur tchèque Smetana»,

explique Matthias Lünig, l'ingénieur chimiste du groupe.

Cinq pièces sont au programme de cette soirée allemande: *Islands*, de Mike Oldfield; la chevauchée, tirée de la *Walkyrie*, de Richard Wagner; *La Moldau*, de Smetana; *Pompe et Circonstance*, d'Edgar; *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgsky, et finalement *Carmina Burana*, de Carl Orff.

Matthias Lünig est persuadé que la musique classique demeure la plus appropriée à la pyrotechnie, même si elle représente aussi un grand défi pour les artificiers soucieux de synchronisation. Et puis il y a l'emplacement «impressionnant» qui permet toutes les expériences.

Depuis deux jours, ces Allemands réputés pour leur précision et leur puissance, se préparent et installent leurs pièces. Ils sont si bien organisés que les artificiers canadiens qui les appuient continuellement dans leur travail ne tarissent pas d'éloges sur leur efficacité et leur vitesse.

## Deux ouvriers blessés

■ Deux ouvriers ont été blessés hier lorsqu'un incendie s'est déclaré peu avant 14 h sur le toit d'un immeuble en rénovation de quatre étages situé au 295, ouest, rue de la Commune, dans le Vieux-Montréal.

Selon un technicien d'Urgences-Santé, un des deux hommes a été brûlé sévèrement à une main et à un bras, tandis que le second s'est infligé des coupures et des éraflures aux bras alors qu'il fuyait le brasier. Les deux hommes ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Il n'a fallu qu'un peu plus d'une demi-heure pour vaincre les flammes grâce à l'utilisation d'un camion équipé d'un bras motorisé muni d'une puissante lance à eau.

Par ailleurs, l'entrepreneur général responsable des travaux était aussi présent mais il a fui les journalistes qui lui demandaient comment l'incendie s'était déclenché et à combien s'évaluaient les dégâts. Selon des informations entendues hier, une cigarette jetée dans de l'huile pourrait être à l'origine de l'incendie.



# VISITEZ LE PAYS DES FEUX

UNE INVITATION DE

La Presse

RADIO CITE 107

ASSISTEZ AUX FEUX DE L'ALLEMAGNE

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE D'UNE SEMAINE POUR DEUX PERSONNES À HEIDELBERG

Offert par Lufthansa



Penta International Hotels and Resorts

### POUR PARTICIPER:

- Remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le dans un des barils situés aux entrées principales de La Ronde.
- Ce coupon sera publié la veille et la journée de chacun des feux.

### LE VOYAGE:

- Le prix comprend deux billets d'avion aller-retour pour Munich offerts par LUFTHANSA et 7 nuits d'hébergement pour deux personnes à l'hôtel PENTA de Heidelberg.
- Les dates du voyage devront être choisies entre le 16 juin 1989 et le 16 juin 1990, selon les disponibilités d'avion et d'hôtel.

- Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à RADIO CITE et LA PRESSE.
- La valeur totale du prix offert est de 2 500 \$.
- Les tirages: dès le lendemain du feu d'artifice, Chantal Lavoie nommera le nom d'un gagnant entre 10 h et 11 h sur les ondes de RADIO CITE FM 107. La personne nommée aura une heure pour rappeler et mériter son prix.

### COUPON DE PARTICIPATION

Remplissez ce coupon et déposez-le aux entrées de La Ronde.

NOM \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉL. \_\_\_\_\_



C'est à La Ronde et pas ailleurs!



## Modèles CROSS classiques

DEPUIS 1846



Le fin plaisir d'écrire. Grâce à un stylo-bille et à un porte-mine Cross en plaqué or 18 ct. Deux instruments d'une élégance inégalée. Le porte-mine est offert avec une mine de 0,5 mm. Garantie à vie sur le mécanisme. Porte-mine ou stylo-bille 135 \$ ch.

BIRKS

La fête des Pères, le 18 juin



Pourquoi NOUS AVONS CHOISI

TURCOTTE INC.

Centre d'économie en chauffage

le pionnier de la thermopompe au Québec

DANIELLE RAINVILLE / JEAN-PAUL CHARTRAND JR

**PRIX:** Jusqu'à 25% en bas du prix du marché

**CONFIANCE:** Contrat de confiance avec les consommateurs depuis 1946

**GARANTIE** exclusive de 10 ans

Halles d'Anjou — Marché de l'Ouest DDO — 534, Marie-Victorin, Boucherville.

**527-4531**

N'achetez pas votre thermopompe avant d'avoir vu les spécialistes de chez Turcotte.

## Après 25 ans, Louis Laberge veut rester président de la FTQ

**FRANÇOIS FOREST**

■ Le gouvernement a-t-il les moyens de payer à ne rien faire chez elle une employée dont les histoires de cœur risquent de perturber l'humeur d'un administrateur d'une direction d'hôpital?

Le ministère de la Santé et des Services sociaux enquêtera au cours des prochains jours sur des allégations voulant que le Centre des soins prolongés de Montréal ait donné un congé avec solde de six mois à une technicienne en pharmacie, Denise Rivest, pour qu'elle se tienne à l'écart du centre, le temps qu'une histoire de cœur qu'elle aurait entretenue avec l'assistant-directeur, Léon Clavette, se soit estompée.

De novembre 1988 au 31 mai dernier, il en aurait coûté près de \$20 000 au Centre des soins prolongés de Montréal, rue Sainte-Catherine, dans l'Est, pour garder à la fois chez elle à ne rien faire, Mme Rivest, et en même temps voir à lui trouver une remplaçante au même salaire à la pharmacie de l'institution.

En septembre dernier, Mme Rivest met fin à une relation qu'elle entretenait avec Léon Clavette et se fait signifier par le directeur de l'hôpital, John Johnston, de demeurer un certain temps à la maison.

Pendant ce temps, M. Clavette obéissant aux conseils de son médecin, prend une semaine de repos. Début octobre, alors que l'assistant-directeur

est de retour au travail et que Mme Rivest s'attend à récupérer son poste, une extension de son «congé avec solde» lui est donnée l'avoir demandée.

Estimant avoir «droit au travail», Mme Rivest mandate une avocate, Danielle Girard, de négocier avec la direction une date définitive de retour au travail. Le 31 mai dernier, Mme Rivest retourne au centre où travaille toujours l'assistant-directeur Clavette.

Entretiens, et pendant l'exercice financier de septembre 88 à mai dernier, l'hôpital déclare un déficit de \$280 000 que la direction entendait réduire en soustrayant \$10 617 au budget de nourriture des 280 patients du centre, une autre tranche de \$5 000 dans le budget des loisirs, plus de \$51 000 dans les frais d'entretien de l'hôpital et enfin une somme à déterminer dans les frais infirmiers.

Il n'appartient pas au Centre des services sociaux de la région de Montréal (CSSRMM) de qui relève le Centre, de faire enquête à ce sujet puisqu'aucune plainte n'a été déposée par Mme Rivest ou quelque autre membre de l'hôpital. Au ministère de la Santé et des Services sociaux, à Québec, un porte-parole a indiqué qu'un service du ministère se pencherait sur ce dossier. Entretemps, observateur assidu depuis cinq jours au Congrès mondial sur le sida, le directeur exécutif du Centre, John Jonston, n'a toujours pas émis de commentaires sur l'affaire Rivest.

FRANCOIS BERGER

■ M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) le seul encore en poste du trio de «trois colombes» du syndicalisme québécois (avec MM. Marcel Pépín de la CSN et Yvon Charbonneau de la CEQ), va demander aux 450 000 membres de la plus importante centrale ouvrière québécoise de renouveler son mandat de président, au congrès de novembre prochain.

Élu pour une période de deux ans, le président actuel de la FTQ, âgé de 65 ans, occupe ce poste depuis maintenant 25 ans. « Je vais à nouveau présenter ma candidature au prochain congrès », a-t-il annoncé à *La Presse* au cours d'une entrevue.

Cela ne semble pas plaire à tout le monde à la FTQ. « On croyait bien, cette fois, qu'il en était à

son dernier mandat à la présidence», a confié une syndicaliste qui a requis l'anonymat.

« Le vieux lion », comme l'ont surnommé certains, a toujours été élu par acclamation, sauf la première fois, en 1964, quand il a remplacé, pour un interim d'un an, le président de l'époque. Le conseil exécutif de la FTQ avait dû faire deux tours de scrutin avant d'élire M. Laberge. Son adversaire, M. Fernand Daoust, actuel secrétaire général de la centrale, lui tenait tête et les voix étaient divisées également au premier tour.

Depuis, M. Laberge a continué d'occuper le siège de président de la FTQ sans opposition aucune lors des congrès. «Sauf une ou deux fois, je n'ai jamais entendu parler de la candidature éventuelle d'une autre personne», dit-il. Il espère qu'il en sera de même en novembre prochain.

Les autres «grands-pères» du syndicalisme québécois actuel, comme s'appelle lui-même M. Marcel Pépín, ont quitté la scène syndicale. M. Pépín a quitté la présidence de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en juin 1976. M. Yvon Charbonneau a cédé la présidence de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) en juin dernier. M. Pépín s'est lancé dans l'aventure politique à la tête du Mouvement socialiste et est aujourd'hui professeur de relations industrielles à l'université de Montréal. Pour sa part, M. Charbonneau dirige le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

la prison d'Orsainville, pour avoir défié le gouvernement Bourassa.

Le départ de M. Charbonneau de la CEO a permis à Mme Lorraine Page de devenir la première femme présidente d'une centrale syndicale au Québec. Des femmes sont également sur la pente ascendante à la CSN, comme Mme Monique Simard, vice-présidente, et Mme Catherine Loumède, présidente de la Fédération des affaires sociales, un secteur dont venaient plusieurs présidents récents de la CSN. On ne connaît d'ailleurs pas les intentions de l'actuel président de cette centrale qui doit tenir son congrès en mai 1990. M. Gérald Larose.

À la FTQ, l'ascension des femmes dans le mouvement syndical semble plus discret. Faudra-t-il que le «vieux lion» s'en aille pour les voir émerger?

## Infirmières moins disponibles

■ À compter du 18 juin, les infirmières et infirmiers à temps partiel ou figurant sur la liste de disponibilité de 26 nouveaux hôpitaux de la province seront moins disponibles pour travailler.

Déjà depuis la mi-mai, leurs collègues à temps partiel de 14 établissements, dont l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'Hôtel-Dieu de Montréal et le Centre hospitalier LaSalle, ont adopté pareille mesure.

Parmi les 26 hôpitaux touchés par ce nouvel élargissement des moyens de pression, on retrouve le Centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont, l'Hôpital Général de Montréal, l'Hôpital Général Juif, l'Hôpital St. Mary's et l'Institut neurologique de Montréal.

**VANCOUVER**  
Vol direct sans escale  
**VANCOUVER**  
Tous les jeudis, du 29 juin  
au 7 septembre

Nous acceptons  
également les  
réservations  
d'origine de  
**Los Angeles et  
Vancouver.**

À PARTIR DE

**359\$**



**les Riles de l'Ouest**

**LOS ANGELES**  
Le seul vol direct sans escale  
**LOS ANGELES**  
Tous les mercredis,  
du 28 juin au 6 septembre

*Nombre de places limité*

*Consultez votre  
agent de voyages.*

**PRÊT  
POUR LE MARCHÉ  
... avec mon DEP**

**La FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
AU SECONDAIRE,**  
c'est plus de 200  
programmes variés  
dont une centaine  
mènent à un

 **Gouvernement du Québec**  
**Ministère**  
**de l'Éducation**

**Diplôme d'études  
professionnelles (DEP).**

Nos élèves diplômés sont pleinement qualifiés pour répondre aux besoins du marché du travail et satisfaire aux exigences des emplois pour lesquels ils ont été formés.

Québec 

LA PLACE

présente

L'ÉTÉ CHAUD SONY

BMW

Gagnez

L'UTILISATION D' une...

décapotable!

Vous courez la chance de gagner

1. l'utilisation d'une BMW décapotable de BMW Canbec durant 1 an;

2. ou une tsh t-shirt couleur Sony 28 po modèle KY27TS20

3. ou un baril complet de cassettes audio Sony.

Il vous suffit de visiter LA PLACE au 2050, boul. Saint-Laurent, juste au sud de la rue Sherbrooke, et remplir un bulletin de participation en spécifiant le nombre de cassettes audio Sony que vous croyez contenues dans le baril situé à l'avant du magasin. Si vous deviez juste, vous pourriez gagner l'utilisation d'une BMW 325i décapotable durant 1 an.

Aucun achat nécessaire. Tous détails disponibles à LA PLACE. Pour plus de précisions, sintonisez FM-96 et écoutez le «Breakfast Club» avec Jeff et Howard. Le concours se termine le 19 juin 1989 et les gagnants seront annoncés au cours de l'émission, durant la matinée du 19 juin 1989.

PRIMES ESTIVALES

PRIME!

SAC GLACIÈRE EN PRIME À L'ACHAT D'UN RADIO-CASSETTE SONY\*

Chic et facile à transporter, pour des heures et des heures de loisirs au soleil.

PRIME!

CEINTURE PORTE-ACCESSOIRES EN PRIME À L'ACHAT D'UN WALKMAN\* SONY!

Élégante ceinture aux couleurs chaudes de l'été. Rien de mieux pour le baladeur Walkman ou les accessoires.

PRIME!

DISQUE LASER EN PRIME À L'ACHAT D'UN DISCMAN\* OU D'UN RADIOCASSETTE/LASER\* SONY!

Ensoleillez votre été avec ce disque laser exclusif de CBS. Succès originaux des années 50, 60 et 70.

CFM96

CFM 12

Canbec

SONY.

LA PLACE

2050, boul. St-Laurent

AG


• grand luxe •


AG

COLLECTION INTERNATIONALE

Pour hommes et dames  
Magnifiques peignoirs en tissu éponge  
Taille universelle • 11 teintes mode

CHOIX DE  
11 COULEURS

- Blanc
- Bleu saphir
- Vert émeraude
- Noyer
- Gris fumée
- Rouge vif
- Jaune canari
- Pêche
- Bleu acier
- Bourgogne

Seulement  
**100 \$**  
Taille universelle  
servant à tous et toutes

Luxeux tissu éponge, épais et absorbant, pour la  
sortie du bain ou simplement la détente

Ces élégants peignoirs, de notre collection internationale  
● grand luxe ● sont faits de 90% coton, 10% polyester et  
rehaussés de jolies surpiqûres ton sur ton, disposées sur sept  
rangées aux poignets, aux poches et tout le long des pans.  
L'écusson ajoute la touche finale d'élégance distinctive.

Un cadeau de choix pour la fête des Pères le dimanche 18 juin.

— Magasinez dans tous nos magasins ou —

COMMANDE POSTALE • TÉLÉPHONEZ OU ÉCRIVEZ • (514) 288-4653, poste 235  
A. GOLD & SONS, 2050, rue BLEURY, BUREAU 100, MONTRÉAL, Qc H3A 2J5

Faites-moi parvenir ☐ 1 Peignoir Grand Luxe, à 100\$.

Faites-moi parvenir ☐ 2 Peignoirs Grand Luxe, à 100\$. Total 200\$.

Ajouter 4\$ de frais de livraison pour 1 ou 2 peignoir(s).

1er choix de teinte \_\_\_\_\_ 2e choix de teinte \_\_\_\_\_ 3e choix de teinte \_\_\_\_\_

Ci-joint ☐ mandat-poste ☐ chèque (pas de P.S.L.)

Portez à mon compte ☐ Amex ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Diners ☐ Carte Blanche ☐ A. Gold & Sons

Numéro de carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Tel: \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

FAIRVIEW •  
POINTE-CLAIRE •  
LA PLACE VERTU •  
CENTRE ROCKLAND •  
960, STE-CATHERINE O. •

• MAIL CHAMPLAIN  
BROSSARD  
• PROMENADES ST-BRUNO  
• LE CARREFOUR LAVAL  
• LES GALERIES D'ANJOU

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, Carte A. Gold & Sons



**TROP INSOUCIANT POUR PENSER À LA MORT, LA VÔTRE OU CELLE DES AUTRES? VOUS AVEZ BIEN RAISON. MAIS PUISQUE C'EST UNE CHOSE À LAQUELLE VOUS DEVREZ INÉVITABLEMENT FAIRE FACE UN JOUR, LA MEILLEURE FAÇON POUR VOUS DE NE PLUS AVOIR À Y PENSER C'EST EN PRENANT DES DISPOSITIONS DÈS AUJOURD'HUI AVEC LES GENS QUI SONT LÀ POUR Y PENSER POUR VOUS. **URGEL BOURGIE** 932.2225. PARCE QU'APRÈS TOUT, VOUS AVEZ TOUTE LA VIE DEVANT VOUS.**

**KALOR** FOURNAISE  
ELECTRIQUE  
Vente - Réparation  
767 VILLERAY 325-2491

IL N'EXISTE PAS D'AUTRES SOLDES  
COMME LE SOLDE DE  
HELEN PRESTON  
VENEZ ET CONSTATEZ!



30%  
à  
50%

DE RABAIS  
SUR TOUT  
NOTRE  
INVENTAIRE

**HELEN PRESTON**  
1243, BOULEVARD LAIRD  
VILLE MONT-ROYAL

## Une serre québécoise serait chauffée avec de l'huile contaminée aux BPC

Le ministère fédéral de l'Environnement enquête sur la compagnie qui vend cette huile

ANDRÉ NOËL

Le ministère fédéral de l'Environnement enquête actuellement sur une compagnie de récupération d'huiles usées soupçonnée de vendre de l'huile à chauffage con-

taminée par des BPC à une serre au Québec, a indiqué un fonctionnaire, hier.

Le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, a lui-même confirmé l'information. «Nous sommes sur une nouvelle

liste; nous surveillons de très près certaines serres», a-t-il dit au cours d'une entrevue après la signature d'une entente sur la dépollution du fleuve Saint-Laurent.

Le fonctionnaire — dont nous devons taire le nom — a précisé que des enquêteurs du ministère ont découvert qu'une serre de culture brûle de l'huile contenant plus de BPC que la norme. Il n'a pas voulu préciser le niveau de contamination, ni le nom de la serre.

Il a indiqué que la norme d'Environnement Canada est de zéro,

alors que la norme du ministère québécois de l'Environnement est de trois parties par million (ppm). Selon la réglementation provinciale, seule les cimenteries et certaines industries peuvent brûler des huiles contenant jusqu'à 50 ppm, parce qu'elles les brûlent à de très hautes températures.

Le fonctionnaire a par ailleurs souligné que les enquêteurs mènent surtout leurs recherches sur la compagnie de récupération qui fournit de l'huile contaminée.

A part ce cas, les enquêteurs du

ministère n'ont découvert aucune essence contaminée par des déchets toxiques, a affirmé M. Bouchard. Plus de 1 000 échantillons ont été pris surtout au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, à la suite d'une série d'articles dans *The Globe and Mail*.

Le mois dernier, le quotidien torontois a affirmé que des sociétés liées au crime organisé, et surtout basées à Buffalo (État de New York), mélaient des déchets liquides toxiques à de l'essence et revendaient ce mélange au Canada.

**loto-quebec**

**Résultats**

| Tirage du 09-06-07 | Prochain tirage: 09-06-10 | GAGNANTS       | LOTS |
|--------------------|---------------------------|----------------|------|
| 6/6                | 2                         | 1 013 205,30\$ |      |
| 5/6 +              | 5                         | 153 106,50\$ * |      |
| 5/6                | 272                       | 2 152,20\$     |      |
| 4/6                | 13 775                    | 81,70\$        |      |
| 3/6                | 251 183                   | 10,00\$        |      |

Ventes totales: 15 588 366,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

No complémentaire: 8

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Faire l'essai d'une Volkswagen, c'est payant.



Pour apprécier les avantages de la technique allemande, vous devez prendre le volant d'une Volkswagen.

Ce qui pourrait vous permettre aussi d'empocher 100 \$ si vous prenez livraison d'une voiture neuve avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Venez faire l'essai d'une Volkswagen avant le 17 juin et nous vous donnerons un certificat de 100 \$, à toucher au moment de l'achat.

Même si vous achetez autre chose qu'une Volkswagen, nous vous donnerons les 100 \$. Ce qui, selon nous, est peu probable. Car après avoir goûté aux performances et à la superbe tenue de route de nos voitures, la tentation sera irrésistible.

Venez vite faire l'essai d'une Volkswagen. Vous avez tout à gagner. Détails auprès d'un concessionnaire.

## PRÊT POUR LE MARCHÉ ... avec mon CEP

La FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE, c'est plus de 200 programmes variés dont une quarantaine mènent à un



**Certificat d'études professionnelles (CEP).**

La compétence éprouvée de nos élèves diplômés vous permettra de relever les nombreux défis que présentent l'évolution rapide de la technologie, la nouvelle situation économique nord-américaine et la nécessité d'accroître votre productivité.

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

Québec

NOUS  
CROYONS QUE  
CHAQUE HOMME  
DEVRAIT  
POSSÉDER SON  
PROPRE  
TUXEDO



VOUS PAREZ À TOUTE  
ÉVENTUALITÉ QUAND VOUS  
POSSÉDEZ VOTRE PROPRE  
TUXEDO

Nous avons une superbe collection, dernier cri, de coupe impeccable.

- Revers tout satin.
- Bande de satin galonnée sur le pantalon.
- Bande de taille s'ajustant à vos gain ou perte de poids.
- Grande sélection de chemises, noeuds papillons et souliers de cérémonie.

Soyez donc prêts à une minute d'avis pour tout événement qui se présente.

Possédez votre propre tuxedo.

SEULEMENT

325\$

Modèles à devant droit ou croisé.

Et...  
«Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection»



Souliers de gala en cuir verni



• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE OUEST  
• LA PLACE VERTU • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE • CARREFOUR LAVAL  
• LES GALERIES D'ANJOU • LES PROMENADES ST-BRUNO

Ame: can Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons.

LES AUTOMOBILES  
**AUTOHAUS** LTEE  
1855 avenue DOLLARD LaSalle 364-2753

## ROYAL DOULTON

Une visite exclusive de marque  
2 JOURS SEULEMENT!



Venez rencontrer  
**Michael Doulton**,  
arrière-arrière-petit fils  
du fondateur de l'entreprise.



Une occasion unique  
de parler avec **M. Doulton**  
et de lui faire signer tout article

de la collection Royal Doulton acheté durant sa visite. De plus Phillip Green, peintre de renom, fera une démonstration de ses talents en peignant sous vos yeux une figurine Royal Doulton.

Pièce de collection commandée en édition limitée, **Pamela** n'est offerte que pendant ces deux jours! Ne manquez pas cette chance inouïe de vous procurer une véritable pièce de collection! 295 \$ ch.

Aussi offert: vase à l'effigie de Michael Doulton, 65 \$

SQUARE PHILLIPS: LE LUNDI 12 JUIN  
de 11 h 30 à 13 h 30 de 15 h à 17 h.

FAIRVIEW, Pointe-Claire: LE MARDI 13 JUIN  
de 11 h 30 à 13 h 30 de 15 h à 17 h.

**BIRKS**



Au Salon du Bourget, trois gardiens passent devant un exemplaire de l'hélicoptère NH90 de la firme française Aérospatiale.

TELEPHOTO REUTER

## Le Salon international de l'aéronautique et de l'espace

RICHARD DUPAUL  
Envoyé spécial de La Presse

PARIS

Si vous êtes intéressés à acheter un avion d'Airbus Industries, il faudra prévoir une attente de trois ou quatre ans, voire plus, avant que vous puissiez en voir la couleur. Quant aux autres fabricants, les délais risquent d'être encore plus longs dans bien des cas.

Voilà en gros la situation dans l'industrie aéronautique, qui vit actuellement la période la plus fertile de son histoire, a affirmé hier en conférence de presse l'administrateur-gérant d'Airbus, M. Jean Pierson.

Depuis le début de l'année, il s'est vendu plus de 1 000 avions commerciaux dans le monde, pour des revenus estimés à quelque \$ 30 milliards US. Ceci est près du double des résultats obtenus pour l'année 1988 en entier. S'il ne croît pas que ce rythme durera bien longtemps, M. Pierson s'attend néanmoins à ce que le marché reste à son niveau actuel «pour quatre ou cinq ans environ», a-t-il dit.

Le chef d'Airbus — un consortium formé de quatre fabricants européens — admet que beaucoup de compagnies ont comblé leur besoin en ce qui a trait à la nécessité d'agrandir leur flotte. C'est le cas, entre autres, de Canadien International qui doit se départir

## Airbus: carnet plein

d'une dizaine de ses avions sous-utilisés. Cependant, le marché de remplacement des appareils vieillissants est en train de prendre le dessus.

Chez Airbus, pourtant reconnu pour la rapidité de ses livraisons, l'attente varie de trois à cinq ans selon que vous achetez l'un de ses cinq modèles de base. «Notre carnet de commandes est complètement rempli», s'est exclamé M. Pierson, très coloré, devant les journalistes.

La compagnie déclare avoir reçu des commandes pour plus de 200 appareils en 1989 (contre 167 en 1988). Ce qui porte les revenus de l'année en cours à \$ 20 milliards US. Cela est tout de même insuffisant pour Airbus qui n'a toujours pas déclaré de profit en 20 ans d'existence. Cela viendra en 1995, a promis M. Pierson qui explique cette lacune par le fait que la compagnie a investi massivement dans le développement de sa gamme de produits.

M. Pierson a confirmé le lancement d'un Airbus 320 allongé, le A 321, qui contiendra 180 places (contre 150 actuellement). Cet appareil doit entrer en service en 1994.

À ce jour, Airbus a à son crédit quelque 500 avions en service dans le monde auprès de 65 utilisateurs. Ce qui en fait le deuxième plus gros fabricant derrière Boeing.

## Les employés de Short Brothers se sentent soulagés

RICHARD DUPAUL

En apprenant que leur entreprise passait aux mains de Bombardier, les employés de Short Brothers ont exprimé un grand soulagement — sans toutefois que disparaisse une certaine incertitude, hier, au Salon de l'aéronautique et de l'espace, à Paris (Le Bourget).

«On s'y attendait. Mais en apprenant que c'étaient les Canadiens (Bombardier) qui nous achetaient, tout le monde s'est senti soulagé», a déclaré Andy Little, un cadre de la division militaire de Shorts.

«Ca faisait un bout de temps que nous vivions dans l'insécurité. On est passablement rassuré par les événements», a renchéri Michael Mullohand, un ingénieur rattaché au service de marketing de la société irlandaise.

Les employés de Shorts n'ont pas caché qu'ils avaient un penchant favorable pour le groupe canadien au départ. Les autres acheteurs potentiels — MBB d'Allemagne et le groupe britannico-hollandais, GE-Fokker — avaient manifesté leur intention de démanteler l'entreprise et de vendre certaines de ses divisions.

Même si Bombardier a promis de garder Shorts intacte, la compagnie montréalaise n'a pas fourni l'assurance que la totalité des 7 000 emplois actuels serait conservée, a souligné la porte-parole de Bombardier, Catherine Chase. «Les activités de Shorts seront

réévaluées en entier», a-t-elle dit.

### Incertitude

Chez Shorts, on ne s'attend pas à ce que les divisions des pièces aérostructurales et des équipements militaires soient touchées par la révision. Toutes deux sont des secteurs forts de l'entreprise. Shorts fabrique entre autres des pièces du fuselage des Boeing 737, 747 et 757.

Toutefois, comme le souligne Mullohand, l'avenir est beaucoup plus incertain pour les avions régionaux — SD 360 — et les avions d'entraînement, deux divisions déficitaires de la compagnie.

Selon le responsable, le marché du SD 360, un turbo propulseur de 36 places, est très concurrentiel. De plus, les ventes tendent à plafonner depuis quelques temps. Shorts a reçu à ce jour 168 commandes fermes pour son avion qui est en concurrence directe avec le Dash 8 de De Havilland, et l'ATR 42, deux leaders du marché du transport régional. Un autre employé chez Shorts a même dit qu'il ne serait pas surpris si Bombardier décidait de réduire considérablement le programme du SD 360.

Pour sa part Mme Chase a dit que Shorts constituait un pas important dans la mission de Bombardier de devenir un constructeur aéronautique de calibre mondial. Elle a souligné que les 3 000 emplois que Bombardier a promis de créer au Canada avec son projet de jet régional, le RJ de Canadair, ne devrait pas être touchés par la dernière transaction.

# Un projet d'Ottawa sème la panique dans l'assurance-vie au Québec

LAURIER CLOUTIER

Ottawa prépare un «désastre» pour les assureurs-vie québécois. Jacques A. Drouin, président du Groupe La Laurentienne, ne mâche pas ses mots, ne laisse pas tomber cette expression par inadvertance.

Il ajoute que la législation projetée pour remplacer la vieille loi de 1934 sur l'assurance-vie au Canada toucherait de plein fouet les entreprises du Québec.

### Branle-bas

Lors d'une entrevue matinale, après ses kilomètres habituels de jogging, M. Drouin déclare que c'est «le branle-bas de combat» dans l'industrie.

Pierre Fortier, ministre délégué aux Finances, vient par exemple de présenter le «rapport Sobeco» à l'ACCAP, de Toronto, (l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes) afin de sensibiliser tous les assureurs du Canada à ce problème législatif.

Après le cauchemar du sida pour les assureurs-vie et l'arrivée prochaine des banques dans leur secteur, les assureurs n'avaient tout simplement pas besoin de l'épée de Damoclès d'Ottawa pour les empêcher de dormir.

La législation qu'on mijote dans les officines fédérales n'est pas «officialisée» par un Livre vert. On n'en prévoit pas moins la nouvelle loi pour cet automne.

Les ministres fédéraux concer-

nés voudraient par exemple empêcher les assureurs-vie québécois de comptabiliser l'actif de leurs filiales.

### Des assureurs-vie amputés

Ce serait «une catastrophe» pour les compagnies québécoises car elles se trouveraient amputées d'une partie majeure de leur puissance, pour affronter les concurrents des autres provinces et les géants internationaux. Elles ont en effet constitué des filiales en grand nombre, comme les encourageait à le faire le gouvernement du Québec. Le phénomène ne s'est pas répandu dans les autres provinces.

Dans ce contexte, le développement de Laurentienne-vie est paralysé... alors que le groupe cherche par tous les moyens à se rentabiliser davantage.

### «Désastre pour Laurentienne-vie»

Jacques Drouin souhaite donc qu'Ottawa remplace rapidement sa vieille loi de 1934. Mais il «ne pousse pas trop fort car (la législation actuellement projetée) serait un désastre pour Laurentienne-vie».

Entre-temps, l'institution a fait le ménage dans ses opérations américaines. L'actif y passait de \$ 22 millions en 1979 à \$ 1 milliard en 1987. Mais «deux mauvaises acquisitions donnaient alors beaucoup de fil à retordre». La filiale américaine changeait sa direction — Robert Rakich deve-

## La nouvelle taxe de Wilson touchera plus durement les contribuables québécois

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse

OTTAWA

L'économie du Québec sera nettement plus touchée que celles de l'Ontario et de l'Ouest canadien par la nouvelle taxe de vente fédérale du ministre des Finances Michael Wilson, selon la Conférence Board du Canada.

Cet organisme confirme par ailleurs les soupçons de plusieurs: cette nouvelle taxe du gouvernement Mulroney, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1991, sera une véritable «vache à lait» pour le fédéral, qui l'utilisera pour réduire son déficit, contrairement à ce qui avait été promis.

On peut déjà prévoir, ajoutent-ils, que le taux, qui sera initialement de 9 p. cent, sera augmenté après les prochaines élections.

L'année 1991 sera particulièrement dure pour les consommateurs canadiens, qui paieront selon l'organisme \$ 24 milliards pour la taxe au cours des douze mois qui suivront son entrée en vigueur: l'inflation passera d'environ 5 p. cent à 7,3 p. cent, le revenu disponible de l'ensemble de la population baissera de \$ 5,5 milliards, ce qui aura pour effet d'empêcher la création de 72 000 emplois, et le taux de chômage augmentera. On ne prévoit toutefois pas de récession cette année-là.

«L'année 1991 pourrait être très difficile au chapitre des relations de travail», déclare le responsable des prévisions économiques et de l'analyse au Conférence Board, Gilles Rhéaume, qui explique que les travailleurs voudront sans doute récupérer lors du renouvellement des conventions collectives le pouvoir d'achat qu'ils auront perdu.

On prévoit que l'industrie touristique subira des pertes de revenus de \$ 1 milliard en 1992 à cause des prix plus élevés résultant de la taxe, soit près de \$ 700 millions parce que moins d'étrangers viendront au Canada et \$ 300 millions parce plus de Canadiens iront à l'étranger en raison de la note plus élevée chez eux.

Le secteur des services, qui n'est pas taxé par le fédéral à l'heure actuelle, sera durement touché. Le manufacturier par contre fera des gains importants étant donné que les exportations ne seront plus taxées et que les importations seront soumises à plus dure concurrence de la part des fabricants locaux en étant sur

le même pied au chapitre de la taxe de vente.

### les services

Ce qui affecte le Québec, d'expliquer M. Rhéaume, est le fait que les services, grandes victimes de la nouvelle taxe, occupent proportionnellement une plus grande place dans son économie. De plus, son secteur manufacturier est plus axé sur la production de biens dont l'achat sera davantage touché par la taxe, notamment le vêtement. En outre, son industrie touristique sera plus affectée que celles de la majorité des autres provinces, y compris l'Ontario, parce que les prix y augmenteront davantage, notamment dans l'hébergement et la restauration.

Seules les Maritimes seront globalement plus punies que le Québec par la nouvelle mesure.

De dire M. Rhéaume, la taxe de vente aura probablement plus d'effets positifs sur les échanges internationaux du Canada que l'accord de libre-échange.

La taxe touchera l'ensemble des produits et services, à l'exception notamment de l'épicerie de base et des médicaments d'ordonnance. Elle s'appliquera au billet pour une partie de baseball au Stade olympique, la coupe de cheveux, la course en taxi, le repas au restaurant, la maison neuve et, selon l'organisme, le plein d'essence et la facture d'électricité.

Selon M. Rhéaume, les Canadiens seront en meilleure posture financière une fois que la réforme fiscale aura été complétée, à la condition que le taux de la taxe ne soit pas augmenté, ce qui est improbable.

Le gouvernement, ajoute-t-on, n'a d'autre choix que celui d'accroître la taxe s'il veut atteindre son objectif de faire passer son déficit de \$ 30 milliards cette année à \$ 15 milliards en 1993.

M. Wilson avait déclaré avant les élections que sa nouvelle taxe serait fiscalement neutre, en ce sens que ce qu'elle rapporterait serait redistribué aux contribuables, mais le Conférence Board estime qu'elle permettra de réduire le déficit de \$ 1,3 milliard en 1991 et \$ 2,7 milliards en 1993. Toute augmentation d'un point de la taxe rapportera \$ 2,5 milliards additionnels au gouvernement.

Comme ce fut le cas lors de la conférence de presse sur la taxe de vente de l'Association des consommateurs du Canada il y a quelques semaines, les journalistes francophones ont reçu hier du Conférence Board moins d'informations écrites dans leur langue que les anglophones.

nait président — et franchissait de nouveau le seuil de rentabilité.

En Angleterre, l'intégration d'une autre acquisition, Trident Life en 1985, à la filiale Imperial Life a aussi causé bien des maux de tête. Mais la fusion est maintenant complétée. M. Drouin inaugurerait d'ailleurs la semaine dernière le nouveau siège social moderne, à Gloucester, en compagnie de la princesse Alexandra.

Imperial Life devient Laurentian Life en Angleterre. Fait étonnant, Imperial Life y a

abandonné son nom prestigieux pour Laurentian Life. Nom prestigieux peut-être mais galvaudé depuis longtemps dans l'empire de Sa Majesté. Pas du tout séant en outre de s'immiscer dans l'Europe de 1992.

Par ailleurs, il n'est aucune question d'adopter Laurentian Life au lieu d'Imperial à Toronto, my dear. Ni de fusionner, pour l'instant, L'Impériale et Laurentienne-vie. «C'est techniquement impossible. Ce n'est pas une priorité immédiate», précise le président.

## Finances personnelles

MICHEL GIRARD



Si vous subvenez aux besoins de votre enfant qui poursuit des études postsecondaires (collège, université, etc.), vous avez bel et bien le droit de réclamer certaines déductions.

## Le fisc et les études

■ Ma fille a 22 ans. Elle étudie à l'Université de Toronto. Elle a gagné l'an passé des revenus totaux de \$ 4 554. Bien entendu, avec un tel revenu, elle ne paie pas d'impôt. Mais ses maigres revenus ne lui permettent évidemment pas de défrayer toutes ses dépenses (frais de scolarité, hébergement, transport, nourriture, habillement, etc.). A cause de nos revenus, elle ne peut pas obtenir une bourse. Alors, papa et maman doivent bien sûr l'aider financièrement. Vu ses faibles revenus, elle n'a pas besoin de déduire ses frais de scolarité. Ces derniers se sont élevés en 1988 à \$ 1 528. Mon comptable dit que ni mon mari ni moi ne pouvons déduire de notre revenu respectif une partie de l'argent que nous lui versons pour l'aider à subvenir à ses besoins, ni réclamer une déduction pour les frais de scolarité. Est-ce exact? Existe-t-il un autre moyen de déduire ces frais de scolarité ou d'économiser un peu d'impôt?

Mme L.C. Montréal

□ Premier conseil: vous devriez changer de comptable car, contrairement à ce qu'il dit, vous avez droit de déduire certains frais relatifs aux études de votre grande fille de 22 ans.

Dependant, d'expliquer le fiscaliste François Brouard, responsable du service de recherche chez Samson Bélair, le traitement fiscal des déductions auxquelles vous avez droit est différent aux deux paliers de gouvernement.

En ce qui concerne le gouvernement du Québec, il va falloir dans un premier temps que votre fille réclame la déduction pour ses frais de scolarité, simple question de réduire son revenu net. Plus son revenu net sera faible, plus cela vous procurera une déduction supérieure. Dans un second temps, vous allez réclamer la déduction pour enfant à charge, ligne 367 de la déclaration 1988 de Revenu Québec. Vous y avez droit parce que votre grande fille de 22 ans poursuit des études postsecondaires.

Le montant à déduire au provincial sera égal à: (montant de base \$ 2 230 + montant accordé pour études postsecondaires \$ 3 050) - (revenu net de l'enfant à charge selon sa déclaration provinciale: environ \$ 2 250 dans le cas de votre enfant). Résultat: vous pourriez déclarer à la ligne 367 de votre déclaration provinciale une déduction de l'ordre de \$ 3 030. Cela vous donnerait droit à un crédit d'impôt provincial de \$ 606.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral maintenant, vous allez réclamer un crédit d'impôt pour «frais de scolarité et montant relatif aux études transférés d'un enfant», tel qu'indiqué à la ligne 324 de la déclaration fédérale.

Pour y avoir droit, il ne faut pas cette fois que votre enfant réclame la déduction pour frais de scolarité et de montant relatif aux études. Mais dans le cas de votre fille, le problème ne se pose pas étant donné qu'elle n'a pas besoin de ces déductions pour réduire à zéro l'impôt à payer.

Les frais de scolarité de l'année 1988 (on réclame les frais encourus au cours de l'année civile et non de l'année scolaire) totalisent \$ 1 528. En plus de ces frais, votre fille a droit également de déduire le «montant relatif aux études» de \$ 60 par mois pendant lesquels elle a fréquenté à temps plein l'université (ou une institution postsecondaire). Il faut joindre à la déclaration la formule T2202A ou T2202, laquelle formule est émise par l'institution d'enseignement fréquentée par l'enfant. Votre fille a fréquenté l'université durant neuf mois, cela lui donne droit à une déduction de \$ 540.

Total donc de la déduction de frais de scolarité et du montant relatif aux études: \$ 2 068. Le parent qui a subvenu aux besoins d'un enfant peut réclamer la totalité de cette déduction ou une partie (si l'enfant a déjà utilisé une partie de cette déduction dans sa déclaration fédérale).

Comme votre fille n'a pas besoin de cette déduction pour réduire à zéro son impôt fédéral, elle peut donc vous transférer cette déduction de \$ 2 068, laquelle vous donnera droit à un crédit d'impôt fédéral de l'ordre de \$ 351.

Ainsi, vous pouvez réclamer des gouvernements un remboursement d'impôt d'environ \$ 957, soit \$ 606 du provincial et \$ 351 du fédéral.

Pour avoir droit aux déductions non réclamées avant cette année, vous devez produire des déclarations d'impôt amendées. Cela vaut sans doute la peine de vous en occuper à moins que teniez à en faire cadeau au fisc!

## C'est quoi, le prix cible d'une action?

■ J'entrais chez nous l'autre soir quand vous recommandiez à la télévision une certaine action. Expliquez-moi donc comment vous pouvez prédire qu'une action valant actuellement \$ 7 présente une possibilité d'atteindre \$ 10.

P. C. Montréal

□ À chaque fois que les maisons de courtage font des recommandations d'achat, elles indiquent généralement un prix cible, c'est-à-dire le cours que l'action pourrait atteindre d'ici une période de temps déterminée. C'est ce qu'on appelle un prix cible. Ce prix cible n'est pas une garantie, c'est uniquement une prévision. Cette dernière est déterminée en fonction d'une pré-

vision des bénéfices futurs de la compagnie, de son ratio cours/bénéfices, de son ratio cours/valeur comptable, du momentum technique du titre (le titre a-t-il la faveur des investisseurs ou pas?), de la performance possible du secteur dans lequel oeuvre la compagnie, de la santé de l'économie, etc. Bref, le prix cible est une prévision sérieuse mais ce n'est pas une garantie!

Pour toutes questions touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à: LA PRESSE, Finances personnelles, AS Michel Girard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. NDLR: Les renseignements fournis dans ce courrier proviennent d'informations que nous croyons fiables. Ils ne constituent pas cependant une garantie. À partir de cas particuliers, nous généralisons notre étude de manière à répondre au plus grand nombre de lecteurs possible.

| MONTRÉAL                        | TORONTO                         | DOW JONES                      | L'OR (NEW YORK)                 | DOLLAR CANADIEN         |
|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| 1941,57<br>(+12,46)<br>(+0,64%) | 3806,03<br>(+20,30)<br>(+0,53%) | 2516,91<br>(+4,59)<br>(+0,18%) | \$373,50<br>(-2,60)<br>(-0,69%) | \$ +5 / 100<br>\$0,8353 |

## EN BREF

## ROBIN HOOD vend COORSH à WHITMAN

■ Robin Hood Multifoods a vendu Coorsh, son commerce de viandes et de salades de spécialité, à Whitman Corporation. Le prix de vente n'a pas été divulgué. La compagnie explique que Coorsh ne cadrait plus avec sa stratégie de développement actuelle.

## Un édifice de \$ 4,5 millions pour HEWITT

■ Hewitt Equipement a maintenant de nouveaux locaux dans le parc industriel de Pointe-Claire. On y fabrique des groupes électrogènes et appareillages de commande. L'entreprise a acquis l'édifice du 4 000, route Transcanadienne, pour \$ 4,5 millions.



## LE RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES DE MONTRÉAL

Le Collège Dawson, le plus grand CEGEP au Québec, est l'hôte du prochain Rendez-vous d'affaires de Montréal dans ses locaux rénovés de l'ancienne maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame. Le Rendez-vous est l'événement idéal pour échanger, accroître sa clientèle, rencontrer de nouveaux fournisseurs et même... s'amuser!

Assistez à l'un des trois séminaires sur les sujets suivants:

- l'approvisionnement du secteur éducatif
- la correspondance commerciale
- les programmes de formation

Quand: Le lundi 12 juin 1989 de 15h30 à 19h

Endroit: Collège Dawson 3040, rue Sherbrooke ouest (coin Atwater)

Frais: Foyer commerciale — gratuit pour les membres/autres 10\$

Séminaire — membres 10\$/autres 20\$

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS:  
878-4651



## MICRO CONTEXT INC.

4847 Ave. du Parc, Montréal, Québec, H2V 4E7  
(514) 279-4595 fax: (514) 279-4598



## SUPER VENTE SIIM

sur tous les ordinateurs

## STEP de Everex

Modèles 286 12 et 16 Mhz, 386 16, 20 et 25 Mhz, et 15 (386sx) disponibles.

Tous les ordinateurs STEP de Everex sont vendus avec un clavier 101 touches, une sortie série/parallèle, MS-DOS 3.3, GW-BASIC, manuel, un an de garantie sur pièces et main d'œuvre, et trente jours de service sur le site gratuit.

- Service et support complet
- Développement de logiciels sur mesure
- Réseaux et Edition assistée par ordinateur

## PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

## 705 HYPOTHÈQUES

A 1ERE 2e, balance de vente, notaire Loberge 729-4334

ARGENT à prêter, 2e hypothèque, achat balance de vente, tous à discuter, Guy Goyette notaire. Téléphone: 875-9277 jour.

ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE afin d'investir la tête en paix 514-331-4100 poste 5418

ESCOMPTE Meilleure offre. Réponse 24h. R. Lohr 288-9322

HYPOTHÈQUES (1ère, 2e, balance de vente). Notaire Rivest 389-4484

PRETS hypothécaires, personnels, consolidés. 729-2148

IRE - 1E HYPOTHÈQUE Résidentiel/Commercial/Industriel PLACEMENTS SEVILLE INC. 673-5433 282-6812

IRE - 1E HYPOTHÈQUE JUSQU'À 85% Imm. Montréal International 849-9057

## 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A Val David, suberges en construction, piscine int., ext., 16 chambres, avec revenu de location de 22 \$/semaine, bon revenu, financement publicitaire d'expérience seule, 327-4932

ACCÉDEZ à votre indépendance financière. Routes de distribution exclusives concernant l'hygiène et la santé publique. Financiers intéressés. Pour informations 418-923-0443.

ASSOCIÉS actifs ou retraités, minimum 10,000\$ garanti par actions, contrats, produits, Montréal, Miami, Atlantic City, Las Vegas, Busch Garden, etc. 539-4663 demander Mlle Jeanne.

BAR, bistro terrasse, à vendre, à louer ou concession, Rive-Sud. 442-3310.

BOUCHERIE, Ottawa, Ont., florissante, volume 1 000 000\$. Personnes intéressées. Produits viennais. Seul. 1-813-521-7188.

BUREAUX à partager avec agents d'immobilier, commission 100%. Signature chr. 382-1365.

CAFÉ BISTRO très bien situé dans Mtl, avec ou sans équipement, bon chiffre d'affaires, 330-2891 laissez message.

DEVENEZ UN APPLICATEUR DE RETARDATEUR D'INCENDIE. GAGNEZ ENTRE 150 ET 300 \$/mois PAR ANNEE. ENSEMBLE DE DÉMARRAGE COMPLET 2 000\$. 1. APPEL D'INFORMATION SANS FRAIS: (416) 967-7621.

DISTRIBUTEUR demandé. Vous avez un camion? Vous voulez travailler à votre compte? Revenu intéressant, produits viennais. C. Provencier, 433-3331

FACILE \$1000 et plus par mois, travail à domicile, informations gratuites. Entreprise Jol Ent. C.P. 462, succ. Outremont, Montréal H2V 4N3

GARAGE 5000' mécanique, carrosserie, location, vente. 849-6625

GENERALISTE ressources humaines cherche bureau, réceptionniste-secrétaire à partager. 663-6954

## 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

HAUTE MODE. Compagnie manufacturière vêtements style, possédant ses propres magasins (Montréal-Toronto), prix négociable. 845-6844, 288-7079, 274-9421

LICENCE d'entrepreneur général disponible, cause retraite. Aussi autres occasions d'affaires. Leo, 514-346-8884

MANUFACTURE de cadres et table en miroir, Causseville, A vendre ou échanger. Pour informations: 581-3390

NOUVEAU concept exceptionnel. Temps plein ou partiel. Renseignements de 9h à 17h 388-4000.

PLAGE à louer, Lac des Français, idéal planche à voile. 474-1173

RECHERCHE investisseurs associés pour terres et terrains, Mtl, Laval, etc. R. Reso-Terre Inc. 229-3480 ou 329-5481, soir: 654-9546

SI VOUS désirez partir une boutique de fine lingerie, pourvu qu'il y ait des présentations à domicile. Faîtes de gros profits. Temps plein ou partiel. 514-878-6414.

## 712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIÉ avec expérience dans la téléphonie moderne. 514-297-3899

FINANCIER pour la mise en marché d'un nouveau lieu de société. 728-5247 après 18h.

## 714 FRANCHISES

FRANCHISE ETABLIE, 30,000\$ Soit Aux Pices 648-6578, 689-9914

LA BRICHOE DOREE

Rejoignez-vous au chef de file de la restauration rapide haute gamme, 2 super emplacements centre-ville, plein sur leur. Stage de formation, recrutement, support promotionnel inclus.

641-2607

## RESTAURANT MIKE'S

Restaurant en opération dans les Laurentides, bon chiffre d'affaires, capacité 108 places, voisin d'un futur centre commercial.

(514) 455-3970 648-8714

## 715 SERVICES FINANCIERS

AI SOLUTION RAPIDE, pour vous, prêt sur propriété, rocher sur balance de vente, avis de 60 jours, réponse 24 heures. 277-3629, Michel Bouchard

ReMax Le Connaisseur, chr

## 715 SERVICES FINANCIERS

ACCEPTATION 48 HEURES PRET PERSONNEL PRET COMMERCIAL CONSOLIDATION DE DETTES 1RE ET 2E HYPOTHÈQUES INTER TRUST

321-8601 de 9h à 21h

AVONS FINANCEMENT Pour construction et rénovation Amélioration locative Commercial et résidentiel Millen: 383-4008 ou 383-4112

CAPITAL DE RISQUE Prêts commerciaux, 1ère, 2ème hy. commerciales. Financement de recevables et chèques postés. M. Dupuy 678-5955.

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTO - 342-1354

718 ARGENT DEMANDÉ

BESON argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

NOTAIRE recherche argent pour prêter en 2e et 3e hyp. 664-1506

## 725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

COMPTABILITE, tenue de livres de qualité, 649-9556

P.A. CONSEILS Etats financiers et rapports d'impôt corporatifs et individuels sur informatique. Foil par professionnels de la fiscalité. 738-4042.

TENUE de livres, gestion informatique, traitement de textes, C. Lapointe et Associés, 629-1020

TENUE de livres pour petites entreprises, comptabilité jusqu'à et fini financier, plusieurs années d'expérience. Daniel Normandin 376-0524, 849-7336.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS. 285-7111

INTERURBAN SANS FRAIS 1-800-361-5013

ANNONCES ENCARTÉES 285-7000

## Petro-Canada envisagerait l'acquisition d'un distributeur de gaz naturel

PHILIPPE DUBUISSON

■ La société Petro-Canada serait sur le point d'acquiescer certains éléments d'actif de la société Inter-City Gas Corporation. Un réseau de distribution de gaz naturel auquel sont reliés, entre autres, quelque 345 000 consommateurs des provinces de l'Ontario et du Manitoba, serait notamment l'enjeu de la transaction.

Le porte-parole de la société de la Couronne, M. Bob Foulkes, n'a pas voulu commenter la nouvelle. «Je ne peux ni confirmer vos informations. Je n'ai pas de commentaires à formuler», a-t-il dit.

Du côté d'Inter-City Gas, le président et chef de la direction, M. Robert Graham, et le vice-président et porte-parole, M. Carl Beenhaim, n'ont pas répondu aux appels téléphoniques faits par La Presse.

## Inter-City est à vendre

Inter-City Gas, une société de services publics dont le siège social est officiellement situé à Winnipeg mais dont la direction est établie à Toronto, est à vendre depuis plusieurs mois déjà.

Selon M. Patrick McGrath, de la firme de consultants Venture Economics de Toronto, le principal actionnaire d'Inter-City Gas n'a toutefois pas réussi à dénicher un acheteur pour la totalité des actifs de la société. Pour cette raison, Central Capital Corporation, qui détient indirectement près de 45 p. cent des actions d'Inter-City, a décidé de démanteler l'entreprise et de vendre séparément les différents éléments d'actif.

Cet ainsi qu'en mars, la division de l'exploration pétrolière et gazière d'Inter-City, soit ICG Resources de Calgary, était vendue à la société Saskatchewan Oil & Gas contre \$ 111 millions. Les au-

tres divisions de Inter-City sont également à vendre. Il s'agit de ICG Utilities (distribution de gaz naturel), de ICG Gaz Liquide (distribution de gaz propane) et de la division des produits manufacturés (appareils réfrigérateurs et climatiseurs).

## Petro-Canada

De son côté, Petro-Canada a multiplié les efforts au cours des dernières années pour hausser sa part de marché du gaz naturel. L'an dernier, la société de la Couronne a réalisé des ventes records de gaz, soit 15,5 millions de mètres cube par jour. La part des ventes totales du secteur obtenue par Petro-Canada est passée de 5,3 p. cent à 6,2 p. cent.

Dans son rapport annuel de 1988, la société écrit: «Petro-Canada recherche les occasions de vente directe aux utilisateurs. Les ventes directes représentent 13 p. cent des ventes de gaz de la Société en 1988, en hausse de 4 p. cent par rapport à celles de 1987.»

Petro-Canada s'est résolument engagée dans l'exploration, la mise en valeur et la commercialisation du gaz. M. Bob Foulkes admet que tout ce qu'il manque à la société pour devenir véritablement un producteur intégré de gaz, c'est un réseau de distribution.

En 1988, Inter-City Gas a réalisé un bénéfice net de \$ 39,8 millions sur des ventes de \$ 1,8 milliard, ce qui la classe au 59e rang des entreprises canadiennes selon le chiffre d'affaires. La division de distribution de gaz naturel, ICG Utilities, a pour sa part affiché un profit net de \$ 40,2 millions sur des ventes de \$ 640 millions.

Petro-Canada a de son côté réalisé un bénéfice net de \$ 94 millions sur un chiffre d'affaires de \$ 4,8 milliards, ce qui la situe au 19e rang des sociétés canadiennes.

## Le trio Fonds-Cascades-Caisse convoite la part de 39% que détient Armand-Frappier dans IAF Biochem

PAUL DURIVAGE

■ C'est en prenant une participation dans IAF Biochem que le consortium formé par le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, la papeterie Cascades et la Caisse de dépôt et placement du Québec souhaite mettre la main sur la division des vaccins de l'Institut Armand-Frappier.

Piquées par les récentes déclarations du président de Biochem, M. Francesco Bellini, des sources proches du trio ont voulu lever le voile sur la mystérieuse opération par laquelle ils pouvaient acquérir Vaccins 2000, sans jamais avoir soumis d'offre formelle d'achat ou même agir de concert avec Biochem.

En fait, le trio Fonds-Cascades-Caisse vise essentiellement le bloc d'actions (environ 39 p. cent) dans Biochem actuellement détenu par la société-mère, en l'occurrence l'Institut Armand-Frappier. Au cours duquel de l'ordre de \$ 30 millions.

Elle acquerrait du même coup une participation significative dans la division des vaccins d'IAF

si Biochem emporte les enchères. D'où la notion «d'offre globale» véhiculée par le Fonds depuis le début de son intervention dans le dossier.

Jouant sur les nuances, le président d'IAF Biochem avait ajouté à la confusion générale concernant l'offre du consortium dirigé par le Fonds FTQ en indiquant mercredi que son entreprise, seule, avait déposé une contre-offre, l'unique, à la société torontoise Connaught, pour acquérir la division des vaccins de l'Institut.

M. Bellini n'a pas voulu préciser le montant de son offre signalant seulement qu'elle était «comparable» à celle de Connaught. En début d'année, la société torontoise avait soumis une première offre qualifiée de «bouchée de pain» par des dirigeants de l'IAF.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan, doit faire connaître aujourd'hui, sinon lundi, sa décision concernant la privatisation des activités manufacturières de l'Institut Armand-Frappier. Cette annonce fait suite à la rencontre tenue mercredi avec les dirigeants de l'Institut et de l'Université du Québec dont il relève.



Le centre d'études sur les régions en développement de l'Université McGill invite les représentants d'entreprises impliquées dans le domaine du développement international à participer à un séminaire consacré à

## L'intégration de la femme dans le développement et le secteur privé

Date: le jeudi 22 juin

Heure: de 9 h 30 à 15h

Lieu: salle 232 du pavillon Stephen Leacock, à l'angle des rues McTavish et Dr Penfield

Frais d'inscription: 40\$

Renseignements: (514) 287-8500, poste 8872 ou (514) 398-3507

L'anglais sera la langue de travail de l'atelier.

Nous remercions l'Agence canadienne de développement international de l'aide financière qu'elle apporte à l'organisation de cet atelier.

## Écono-flashes

## Hausse prévue des investissements aux E.-U.

■ Les entreprises américaines prévoient augmenter leurs dépenses d'équipement de 6,5 p. cent cette année. Ces investissements devraient ainsi s'élever à \$ 451 milliards US, contre un montant record de \$ 423 milliards US en 1988. Selon les observateurs, cette croissance devrait rester soutenue. Ces dépenses avaient augmenté de 10,1 p. cent l'an dernier, la meilleure performance depuis 1984 (+16,6 p. cent). L'augmentation de 6,5 p. cent, fondée sur une enquête réalisée par le Département du Commerce américain, est légèrement supérieure aux estimations précédentes.

## La BNE emboîte le pas et baisse ses taux

■ La Banque de Nouvelle-Écosse a annoncé hier une baisse de certains taux hypothécaires. Les taux pratiqués pour les prêts d'une durée d'un an et de deux ans ont baissé d'un quart de point pour s'établir respectivement à 12,75 et 12,5 p. cent. Les taux des prêts de trois, quatre et cinq ans restent inchangés à 12,25, 12 et 12 p. cent.

## SR TELECOM investit \$ 21,7 millions pour la R &amp; D

■ La société SR Telecom de Saint-Laurent investira un montant global de \$ 21,7 millions pour mettre au point une nouvelle gamme de systèmes de télécommunications. Ces travaux de recherche et de développement devraient permettre de créer quelque 400 emplois dans ce secteur de pointe. Elle recevra pour cela une contribution gouvernementale de \$ 6,5 millions d'Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC).



## Hausse du bénéfice de SEAGRAM

■ La compagnie Seagram a enregistré un bénéfice net de \$ 196,4 millions pour le trimestre terminé le 30 avril 1989, comparativement à \$ 162,5 millions pour le même trimestre en 1988. Les ventes ont progressé de 31,1 p. cent pour passer à \$ 1,2 milliard au lieu de \$ 936,7 millions il y a un an. L'entreprise montréalaise impute ces hausses aux bons résultats enregistrés dans le secteur des boissons, ainsi qu'à l'amélioration des affaires de sa filiale E.I. du Pont de Nemours. Tous ces chiffres sont en dollars américains.



## André Bisson chez MAXWELL COMMUNICATIONS

■ M. Robert Maxwell a annoncé hier la nomination de M. André Bisson à titre de président de Maxwell Communications (Canada), une nouvelle filiale à part entière de la société britannique du même nom. Il a aussi été nommé président du conseil d'administration de Collier Macmillan, un des plus gros éditeurs de manuels canadiens et il siègera également au conseil de la société Macmillan de New York. M. Bisson occupait jusqu'à récemment la présidence de la société montréalaise Logistec. Il agissait par ailleurs déjà comme mandataire de M. Maxwell au Canada.



## BPC: MATCO MART est indemnisée

■ La compagnie Matco Mart, dont le siège social se trouve à Saint-Basile-le-Grand, a réalisé un gain extraordinaire de \$ 247 110 à la suite de l'accident écologique de l'été dernier. Ce montant représente l'indemnisation reçue en raison des préjudices subis par l'entreprise de distribution de construction. Ceci n'a cependant pas suffi à éponger les pertes d'exploitation courantes pour le semestre terminé le 30 avril dernier. Matco Mart accuse en effet des pertes de \$ 499 000 avant poste extraordinaire, soit 14 cents par action, sur des ventes de \$ 16,1 millions. Elle avait dégagé un bénéfice net de \$ 128 500 ou trois cents l'action sur des ventes de \$ 19,1 millions pendant la même période de l'exercice précédent.



## Bénéfices à la hausse pour le GROUPE G.T.C.

■ Le bénéfice du Groupe Transcontinental G.T.C. a augmenté de 25,4 p. cent au cours du deuxième trimestre terminé le 30 avril 89, par rapport à la même période de l'an dernier. L'entreprise d'édition et d'imprimerie a dégagé un bénéfice net de \$ 1,8 million soit neuf cents par action, par rapport à \$ 1,4 million ou sept cents par action au 30 avril 88. Les revenus ont été de \$ 92,8 millions, en hausse de 9,5 p. cent sur ceux de la même période de l'exercice antérieur. Pour le semestre entier, les revenus consolidés du G.T.C. ont atteints \$ 177,8 millions, soit une augmentation de 10,9 p. cent.



## UNIVANTAGE: Errata

■ Une erreur s'est glissée dans notre édition de mercredi concernant l'actionnariat d'Univantage, le holding qui contrôle Unigesco. La part attribuée au Groupe La Laurentienne a en effet été rachetée récemment par les trois partenaires. On y retrouve donc maintenant seulement M. Bertin Nadeau, président d'Unigesco, la Banque Nationale, le Groupe Paribas et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

## Expansion de Groupe T.C.G.

■ Groupe T.C.G. (Québec), une entreprise spécialisée en après-service pour l'automobile, vient d'acquiescer trois succursales de vitreries d'Autos Saguenay par l'entremise de sa filiale Faucher et Fils. Ces trois ateliers, situés à Alma, Jonquière et LaBaie seront placés dorénavant sous la raison sociale DU-RO Vitres d'Autos qui compte maintenant onze succursales. Ceci porte à 187 points de vente le réseau du Groupe T.C.G. au Québec.



## Baisse des livraisons, hausse des commandes

■ Les commandes de biens manufacturés ont progressé de 0,3 p. cent au Canada, en mars, alors que les livraisons baissaient de 0,7 p. cent. Selon Statistique Canada, le montant total des commandes s'élevait à \$ 24,85 milliards en mars, contre \$ 24,77 milliards le mois précédent. Par contre, les expéditions ont baissé de \$ 24,77 milliards à \$ 24,61 milliards, en raison principalement des équipements de transport et des métaux primaires.

## INDUSTRIES MAJESTIC investit \$ 6 millions

■ La société Industries Majestic va dépenser plus de \$ 6 millions pour construire et aménager de nouveaux locaux à Montréal-Nord, au coin de Jean-Rivard et de la 17ème Avenue. Cette compagnie montréalaise confectionne des vêtements pour hommes et des tenues de sports.

## Forum national sur l'entrepreneurship.

■ Un forum national sur l'entrepreneurship aura lieu les 19, 20 et 21 juin à Québec sous les auspices du gouvernement fédéral. Ce forum national découle des conférences provinciales sur l'entrepreneurship. Les participants se pencheront sur la promotion de l'entrepreneurship et l'essor de la petite entreprise. Les PME, au nombre d'environ 800 000 au Canada, sont à l'origine de 93 p. cent des emplois créés dans le secteur privé.

## CAISSE, CHARTIER ET ASSOCIÉS grandit

■ La maison Caisse, Chartier et associés vient d'ajouter quatre nouveaux bureaux à son réseau québécois. Ces bureaux de correspondants sont à Chicoutimi, à Rouyn-Noranda, à Sherbrooke ainsi qu'à Trois-Rivières. Ils s'ajoutent à ceux de Montréal et de Québec, au Québec, et aux 19 autres qui sont dispersés à travers le pays. L'entreprise effectue des revues de presse et des analyses d'impact de couverture de presse.

## WPP pourrait acquiescer OGILVY

■ Le groupe britannique de publicité WPP a obtenu le feu vert des autorités américaines pour le rachat de la société américaine Ogilvy. Cette dernière avait accepté à la mi-mai une offre d'achat de WPP d'un montant de \$ 864 millions US. Avec cette acquisition, le groupe WPP, qui était déjà présent sur le marché américain, deviendra le deuxième groupe publicitaire dans le monde, derrière le britannique Saatchi and Saatchi.

## PRÊT POUR LE MARCHÉ... avec mon ASP

La FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE, c'est plus de 200 programmes variés dont une soixantaine mènent à une



## Attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Les connaissances et la motivation de nos élèves diplômés sont des atouts sur lesquels vous pouvez compter et qui vous aideront à atteindre vos objectifs et à faire face à la concurrence. Peut-être vous êtes-vous trop longtemps privé d'un «prêt pour le marché»...

Québec



BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Avis de dividende  
Actions privilégiées, série 2 (dividende no 20)

La Banque a déclaré un dividende régulier de 2,30744 \$ par action sur les actions privilégiées de catégorie A, série 2, rachetables, à dividende cumulatif à taux flottant, payable le 30 juin 1989 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 12 juin 1989.

Par ordre du conseil d'administration  
Louis Bernard  
Secrétaire

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

**BIO**

Bio-Recherches, un chef de file dans le domaine des sciences de la vie, procède régulièrement à des études sur des produits pharmaceutiques nouveaux et connus.

**Avez-vous des:**

## ULCÈRES?

Nous recherchons HOMMES et FEMMES qui souffrent ou qui ont souffert récemment d'ulcères actifs.

Cette étude spéciale de fin de semaine est ouverte pour hommes et femmes autant pour les non-fumeurs que pour les fumeurs, âgés de 18 à 65 ans.

L'étude est ciblée pour la première semaine de juillet.

**RÉMUNÉRATION: 540 \$**

Si vous êtes intéressés, appelez-nous au:

**630-8230**  
9 h - 21 h en semaine  
9 h - 17 h samedi

Nous pourrions vous fournir tous les renseignements désirés concernant l'étude.

**Laboratoires Bio-Recherches Ltée**  
Recherche de qualité depuis 1965

LABORATOIRES BIO-RECHERCHES LTÉE

### Sous Location

**10,00\$**  
le pied carré net

▲ Édifice prestigieux  
sur le boulevard  
René-Lévesque

▲ L'étage supérieur

▲ 5 000 - 25 000 pl. ca.

▲ Disponible  
immédiatement

Tél: 982-9411

## L'économie ralentit mais le taux d'escompte reste élevé

### Il a baissé de seulement 0,11 % hier

Presse Canadienne  
OTTAWA

La Banque du Canada a réduit son taux d'escompte de 12,42 à 12,31 p. cent hier, alors que dans le secteur manufacturier les niveaux records des stocks apportaient une nouvelle indication du ralentissement de l'activité économique.

La baisse du taux directeur — 11 centimes de point — est cependant trop faible pour inciter les banques privées à réduire leur taux de base.

La banque centrale, notent les experts, hésite à diminuer les taux d'intérêt car elle n'est pas convaincue que le rythme de croissance de l'économie a ralenti suffisamment pour refroidir l'inflation, qui tourne à 4,6 p. cent.

Statistique Canada a annoncé, hier, que les stocks des établissements manufacturiers avaient augmenté de 0,9 p. cent en mars et atteignaient une valeur record de \$ 38,6 milliards, tandis que les

livraisons avaient baissé de 0,7 p. cent à \$ 24,6 milliards.

D'autre part, le Produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire tous les biens et services produits au pays, a également fléchi légèrement en mars. Il s'agit de son premier recul en deux ans et demi.

Selon un économiste à l'Association canadienne des manufacturiers, le gonflement des stocks est une indication du ralentissement de l'économie.

### Northern Telecom lance de nouveaux produits

Northern Telecom, une filiale de Bell Canada, a lancé hier trois nouveaux produits. Il s'agit d'un nouveau système téléphonique entièrement numérique qui permet de combiner jusqu'à 128 postes et lignes, d'un interface ordinateur personnel et d'un nouveau poste téléphonique à 24 touches, le M7324.

### TransCanada Pipelines

#### AVIS DE DIVIDENDES

Le montant des dividendes trimestriels, dont le paiement aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 1989 a été autorisé est le suivant:

Actions ordinaires—Dividende n° 102: Dix-sept cents par action, payable le 31 juillet 1989.

Actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividendes cumulatifs de 2,80\$—Dividende n° 93: Soixante-dix cents par action, payable le 1<sup>er</sup> août 1989.

Actions privilégiées de premier rang, rachetables au gré du porteur et de la société, à dividendes cumulatifs. Série E—Dividende n° 15: 1,0875\$ par action, payable le 1<sup>er</sup> août 1989.

Actions privilégiées de premier rang, rachetables au gré du porteur et de la société, à dividendes cumulatifs. Série F—Dividende n° 15: 0,975\$ par action, payable le 1<sup>er</sup> août 1989.

Actions privilégiées de premier rang, rachetables au gré du porteur et de la société, à dividendes cumulatifs. Série J—Dividende n° 9: 0,95\$ par action, payable le 1<sup>er</sup> août 1989.

R. F. Sim,  
Vice-président et  
Secrétaire de la Société  
Toronto (Ontario)  
le 1<sup>er</sup> juin 1989.

### 25 000 \$ à la SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT JEUNESSE



Le GROUPE CGI INC. appuie la Société d'Investissement Jeunesse en apportant une contribution de 25 000 \$ à son fonds d'assistance financière.

Me Bruno Fortier, directeur général de la S.I.J. (à droite) et MM. Jean Ouellette et Gilles Desmarais de Industrie C.V. Tech (au centre) ont remercié M. Serge Godin, président-directeur général du Groupe CGI Inc. pour ce généreux don.

Industrie C.V. Tech est une entreprise de la région de Hull, spécialisée dans la remise à neuf d'arbres à cardan pour véhicule-moteur à traction avant. Elle a été fondée par quatre jeunes entrepreneurs de l'Outaouais dont MM. Ouellette et Desmarais qui ont bénéficié d'une garantie de prêt de démarrage de la S.I.J.

POUR SE LANCER EN AFFAIRES



### McNEIL

LA COMPAGNIE DE PRODUITS  
AUX CONSOMMATEURS McNEIL



Dr. J.H. Swann

M. Paul D. Mitchell, président, a le plaisir d'annoncer la nomination de James H. Swann, MD, MCFPEM, DABEM, FRCP(C), au poste de directeur médical de la Compagnie de produits aux consommateurs McNeil.

Le Dr Swann a obtenu son diplôme de médecine à l'université Queen's en 1972 et a fait son internat au Royal Columbian Hospital, à New Westminster, en Colombie-Britannique. Il est spécialiste en médecine d'urgence et était chef du service médical d'urgence des hôpitaux de Kitchener-Waterloo et de St. Mary's.

La Compagnie de produits aux consommateurs McNeil, de Guelph (Ontario), membre du groupe des entreprises Johnson & Johnson, est l'un des plus importants fabricants de produits pharmaceutiques vendus sans ordonnance, y compris les produits de marque TYLENOL.

### Campagne de financement 1989



Tu y crois.  
Aide-la!

Donnez généreusement  
à la Croix-Rouge!

## Premier Choix: TVEC cherche à se diversifier

Presse Canadienne

■ Premier Choix: TVEC, propriétaire de Super Ecran (dont le nombre d'abonnés diminue) et du Canal-Famille, examine présentement la possibilité de procéder à des acquisitions et d'offrir de nouveaux services. De plus, la direction n'écartera pas que l'entreprise retrouve un jour son statut de société fermée.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires hier à Montréal,



### ASTRAL BELLEVUE PATHE INC.



André Bureau

Monsieur Harold Greenberg, Président-directeur-général d'Astral Bellevue Pathe Inc., est heureux d'annoncer l'élection de Monsieur André Bureau au Conseil d'administration de la compagnie.

Monsieur Bureau, Président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de novembre 1983 à février 1989, agit actuellement à titre d'avocat-conseil auprès de l'étude juridique montréalaise Heenan Blaikie. Monsieur Bureau a auparavant exercé des fonctions de direction au sein de plusieurs compagnies œuvrant dans l'industrie des communications. Il siège présentement au conseil d'administration de plusieurs corporations canadiennes. Astral Bellevue Pathe Inc. est la principale société canadienne œuvrant dans le développement et la distribution de films et de vidéos, ainsi que dans le domaine des communications et de la photographie.

le président et directeur général, Hubert Hamel, a indiqué que des études sont actuellement menées sur les avenues de développement de l'entreprise. L'une des voies examinées est celle des acquisitions, à propos desquelles toutefois aucune décision n'est encore prise. Si des achats devaient sur-

venir, ce serait dans des domaines d'activités limitrophes, a précisé M. Hamel, donnant pour exemple de cibles potentielles les compagnies de production d'émissions de télévision.

Premier Choix:TVEC examine aussi la possibilité d'offrir de

nouveaux services. «Nous regardons s'il n'y aurait pas des secteurs qui ne sont pas actuellement couverts (sur le câble)», a-t-il expliqué en demeurant toutefois muet sur ce que seraient les lacunes potentielles.

De son côté, le président du

conseil, Harold Greenberg, n'a pas exclu pour l'avenir que la compagnie, devenue publique par le biais du REA en 1985, soit «reprivatisée». «C'est une des choses que nous examinons», a-t-il répondu à une suggestion en ce sens provenant de l'une des personnes présentes à la réunion.

## 100\$ DE REPRISE À QUI PREND CE TORO PAR LES CORNES!

Jacques Lemaire



**CRÉDIT INSTANTANÉ**  
Disponible aux acheteurs qualifiés. Jusqu'à 36 mensualités. AUCUN COMPTANT REQUIS. (Concessionnaires participants seulement).

Le 100\$ de reprise sera déduit du prix de détail suggéré des modèles 20684, 20622, 20624.

Pour vous encourager à acquérir une tondeuse Toro nous vous rendrons votre vieille tondeuse pour 100\$ peu importe la condition! Vite, amenez-la chez votre concessionnaire participant.

**TORO**

En vigueur jusqu'au 18 juin, 1989.

**5 ANS**  
**DÉMARRAGE GARANTI**  
(Deux temps et quatre temps à soupapes verticales)  
en un ou deux essais sinon nous la réparons gratuitement.

Consultez les pages jaunes.

# Les feux de l'Allemagne vus de la campagne? Personne n'y gagne!

## CE SOIR, 22 HEURES

# Musique, eau et feux à volonté...

Le V<sup>e</sup> concours international d'art pyrotechnique de Montréal, un classique!

Cette année, optez pour le spectacle grandeur nature... en direct de La Ronde! Nulle part ailleurs vous ne pourrez savourer toute la magnificence des feux, la puissance de la musique et les effets miroir impressionnants sur le lac des Dauphins.

Ce soir à 22h, les Allemands font feu... à volonté!

Lauréate de deux Jupiters d'argent et du Prix de la meilleure bande sonore en 1987, Luemig-Faustwerk Stuttgart est à sa troisième participation à l'International Benson & Hedges Inc. Cette année, elle mettra tout en œuvre pour enfin ravir le Jupiter d'or: des pièces pyrotechniques créées spécialement pour l'occasion et un spectacle flamboyant intitulé La Magie du feu.

Une autre pluie d'étoiles au Jardin des Étoiles!

Avant ou après le feu d'artifice, assistez à la revue musicale Juke Box du Jardin des Étoiles ou encore, offrez-vous du plaisir à volonté dans les manèges. Allez-y! C'est compris dans le prix de votre billet.

**L'INTERNATIONAL BENSON & HEDGES INC.**

La Presse CKAC 73 RADIO CITE 107 CBC Television Montreal/6

ACCÈS FACILE! par le métro, station Ile-Sainte-Hélène ou par l'autobus 169, de la station de métro Papineau.

|         |              |                                        |
|---------|--------------|----------------------------------------|
| 26 mai  | États-Unis   | Pyrodynne Aerial Productions           |
| 30 mai  | Corée du Sud | Korea Explosives                       |
| 2 juin  | Espagne      | Pirotecnica Caballer                   |
| 6 juin  | Italie       | Pirotecnica Soldi                      |
| 9 juin  | Allemagne    | Luemig-Faustwerk Stuttgart             |
| 13 juin | Canada       | Ampleman Pyrotechnie                   |
| 16 juin | AMARC        | Spectacle de clôture: Giovanni Panzera |

RENSEIGNEMENTS Montréal et ses environs: (514) 872-6222 Extérieur (sans frais): 1-800-361-7178

### Horaires et droits d'entrée

- La Ronde ouvre à 11h.
- Feu d'artifice à 22h.
- Spectacle du Jardin des Étoiles à 18h30, 20h30 et 23h.
- Tous les billets donnent un accès illimité à tous les manèges, au Mirail, au téléphérique, à la Grande Roue et à l'Aquarium, de même qu'au Jardin des Étoiles (nombre de places limité). Les billets Ticketron procurent un siège réservé à la Place d'animation, face aux rampes de lancement.
- Ils sont en vente dès maintenant aux comptoirs Ticketron et, s'il en reste, le jour même à La Ronde. Tous les autres billets sont en vente à l'entrée de La Ronde.
- Passé-partout: 14,95\$ les vendredis des feux, 12\$ les mardis des feux.
- Passé-partout enfant (moins de 9 ans): 7,95\$.
- Passé-partout famille (père, mère et 2 enfants de moins de 9 ans ou 1 parent et 3 enfants de moins de 9 ans): 38\$; enfant additionnel: 7\$.
- BILLET TICKETRON (siège réservé): 17\$.



Ville de Montréal

C'est à La Ronde et pas ailleurs!

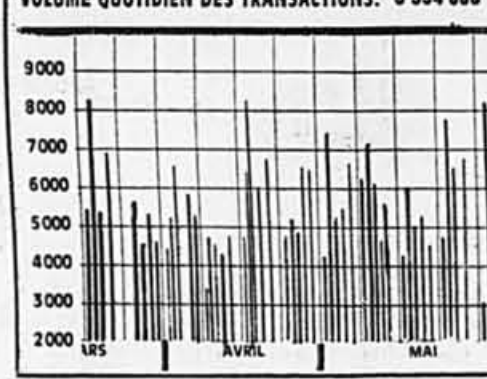
## MONTRÉAL

**VARIATIONS QUOTIDIENNES**  
Haut: 1942,56  
Fermeture: 1941,57  
Bas: 1929,78

(Indice canadien 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 6 534 000



## INDICES DE MONTRÉAL

| Marché                 | Valeur  | Var.   |
|------------------------|---------|--------|
| MARCHÉ CANADIEN (XXM)  | 1941,57 | +12,46 |
| MARCHÉ BANCAIRE (XXB)  | 1961,64 | +18,76 |
| MARCHÉ MINÉRIEUX (XXM) | 1990,72 | +22,58 |
| HYDRO CARB. (XCO)      | 1845,31 | +7,39  |
| PROD. FORESTIERS (XCF) | 3033,41 | -8,94  |
| BIENS D'EQUIP. (XCI)   | 1687,45 | +5,25  |
| SERV. PUBLICS (XCU)    | 1594,33 | +6,41  |

NOTE  
Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f=actions non votantes, à vote limité ou en trust; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

| Ventes | Hautes | Basses | Form. | Net | Ventes | Hautes | Basses | Form. | Net |
|--------|--------|--------|-------|-----|--------|--------|--------|-------|-----|
| A/B    | 750    | 45     | 45    | +3  | CCB    | 450    | 110    | 110   | +1  |
| ACB    | 450    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCR    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCS    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCD    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCF    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCG    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCH    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCI    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCJ    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCK    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCL    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCM    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCN    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCO    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCP    | 110    | 110    | 110   | +1  |
| AMC    | 110    | 110    | 110   | +1  | CCQ    | 110    | 110    | 110   | +1  |

## TORONTO

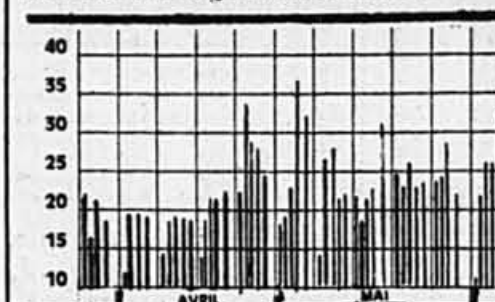
**VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ**

Haut: 3807,46  
Fermeture: 3806,93  
Bas: 3787,20

(Indice composé 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 32 692 000



## INDICES DE TORONTO

|                  | Ferm.   | Var.   |
|------------------|---------|--------|
| 300/COMPOSÉ      | 3806,93 | +20,30 |
| SERV. FINANCIERS | 2882,07 | +26,72 |
| MINES ET MÉTAUX  | 3475,48 | +36,50 |
| PÉTROLES ET GAZ  | 4081,74 | -5,64  |
| INDUSTRIELLES    | 2155,57 | +4,49  |

## SOUS INDICES DE TORONTO

|                   | Ferm.    | Var.    |
|-------------------|----------|---------|
| AURIFÈRES         | 5733,52  | -19,98  |
| PAPETIÈRES        | 4042,17  | -9,30   |
| CONSOMMATION      | 5073,76  | +49,70  |
| IMMOBILIER        | 15641,33 | +120,29 |
| TRANSPORT         | 7852,99  | +80,60  |
| PIPELINES         | 3527,69  | +5,77   |
| SERV. PUB.        | 2871,82  | +10,34  |
| COMMUNICATIONS    | 9172,15  | +150,57 |
| DÉTAIL            | 4299,33  | +10,06  |
| GESTION           | 5270,17  | +27,70  |
| HAUTE TECHNOLOGIE | 792,90   | +5,00   |

## INDICE STE 35

|           | Ferm.          | Var. |
|-----------|----------------|------|
| HAUT      | 203,25         |      |
| FERMETURE | 203,22 (+1,12) |      |
| BAS       | 201,89         |      |
| VOLUME    | 13 560 496     |      |

| Ventes |      |      |      | Haute |     | Bas |   | Ferm. |  | Net |  |
|--------|------|------|------|-------|-----|-----|---|-------|--|-----|--|
| A/B    |      |      |      | A     |     | B   |   | A     |  | B   |  |
| AGFM   | B    | 1300 | 17%  | 7     | 7   | +   | + |       |  |     |  |
| AGFA   | Auto | 1200 | 80   | 80    | 80  |     |   |       |  |     |  |
| AMCA   | 1    | 2042 | 405  | 425   | 425 | -   | 5 |       |  |     |  |
| AMCA   | 2    | 1975 | 521% | 24%   | 24% |     |   |       |  |     |  |
| AMCA   | 2    | 220  | 224  | 24    | 24  | +   | + |       |  |     |  |
| AMCA   | 1    | 2042 | 405  | 425   | 425 | -   | 5 |       |  |     |  |
| ARC    | Int  | 500  | 300  | 300   | 300 |     |   |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  | E    | 1760 | 51   | 51    | 51  | -   | 1 |       |  |     |  |
| ABCEY  |      |      |      |       |     |     |   |       |  |     |  |





LA 5<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA

# Dans un hôpital soviétique, un enfant a transmis le virus du sida à 49 patients

RICHARD FORTIN

Un seul enfant, admis dans un hôpital d'une petite ville soviétique, a transmis le virus du sida à 49 autres patients de l'institution, dont 43 enfants et six mères.

Rapportée par un médecin de l'Institut central d'épidémiologie de Moscou, V. Pokrovski, cette bouleversante histoire démontre clairement que si le risque de transmission du VIH en milieu hospitalier est réduit, le besoin de vigilance est impératif.

Une seringue utilisée pour pomper le sang des artères des patients entre des piqûres intraveineuses aurait infecté les enfants, qui auraient à leur tour contaminé plusieurs mères. Non stérilisée, la seringue aurait été d'abord employée pour soigner l'enfant sidéen mort à l'hôpital d'Elsta en mai 1988. Prématurément infecté en Afrique en 1981, le mari d'une des femmes était à l'origine de la chaîne.

Néanmoins, selon toutes les analyses américaines présentées au colloque «Transmission du VIH dans le milieu des soins de santé», le risque professionnel est extrêmement faible.

Le Center for Disease Control (CDC) d'Atlanta, dans le Maryland, a effectué une étude dans 300 hôpitaux dont 1172 travailleurs étaient entrés en contact avec le sang de porteurs du VIH. Un an plus tard, quatre de ces employés se sont révélés séropositifs, soit 0,4 p. cent.

Toutes ces personnes ont subi des coupures ou été piquées accidentellement. Aucun des travailleurs qui ont touché des plaies ouvertes, ou les muqueuses des malades, n'ont été contaminés.

Ainsi, même dans le pire des cas, celui des infirmières blessées ou piquées accidentellement, le risque est marginal.

Une autre étude du CDC établit qu'il n'y a pas plus de personnes atteintes du sida dans le personnel hospitalier que dans le reste de la population. De plus, il n'est nullement certain, dans les cas douteux, que les employés d'hôpitaux aient été infectés en milieu de travail.

Enfin, le sérum de 545000 membres de la Garde nationale et de l'Armée de réserve a été analysé par l'Institut de recherche militaire Walter Reed, à Washington. La séro-prévalence était supérieure chez les travailleurs en milieu médical, soit 2,46 par 1000 contre 1,51 par 1000, mais les célibataires masculins étaient sur-représentés chez les séropositifs, comme dans la population en général. L'infection n'a probablement pas eu lieu en milieu de travail.

Toutefois, le Dr Gabor Kalen, de l'Institut John Hopkins, à Baltimore, Maryland, a démontré, diapositives à l'appui, que le personnel des salles d'urgence des hôpitaux barbotait dans un sang probablement contaminé en partie. Pourtant, peu d'employés prennent les précautions recommandées par le CDC.



L'immunologue Margaret Duckett, du Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'université McGill, présente son collègue Pierre Marc Johnson aux auditeurs d'une conférence présentée hier.

## Prévention: les ministres de la Santé doivent faire preuve de courage

Selon Pierre Marc Johnson, l'information peut venir à bout des préjugés

PIERRE GINGRAS

Face aux nombreux préjugés qu'entretennent les gens, les ministres de la Santé devront faire preuve de courage pour justifier les sommes supplémentaires qu'ils devront investir dans la prévention, en raison de l'épidémie de sida, affirme l'ex-premier ministre du Québec, M. Pierre Marc Johnson.

Ils devront aussi se battre contre l'attitude des diffuseurs comme Radio-Canada qui refuse toujours la publicité sur les condoms, et tenter de convaincre les commissions scolaires d'accepter des programmes de prévention dans leurs écoles.

Membre du Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'Université McGill, celui qui a aussi été à la tête de plusieurs ministères

dit être confiant que les élus responsables de la santé sauront prendre leurs responsabilités. D'autant plus qu'ils sont très sensibilisés à cette maladie devenue véritable problème social.

M. Johnson livrait hier les résultats d'entrevues spontanées qu'il a eues avec six ministres de la Santé du Canada dans le cadre de sa présentation à la Ve Conférence internationale sur le sida. Ces ministres, dont il tait les noms, ont tous dit qu'ils étaient beaucoup plus sensibilisés au sida aujourd'hui qu'au début de leur mandat, surtout ceux qui avaient eu l'occasion de rencontrer des malades.

Toutefois, ils ont admis que plus ils obtenaient d'informations sur le sujet, plus ils trouvaient le problème complexe. D'autres ont affirmé que le sida était le problème de santé de la génération actuelle.

### Une maladie de plus

Tous les ministres de la Santé interrogés ont affirmé qu'ils devaient traiter le sida comme une autre maladie dans leurs prises de décision mais qu'ils faisaient confiance aux campagnes d'information pour éclairer le public. Et cela, d'autant plus, ont-ils dit, que cette information permettrait aussi à leurs collègues ministres de mieux comprendre le sida.

Certains ministres ont confié à M. Johnson que malgré leur bonne volonté, ils avaient dû affronter les préjugés du milieu et parfois sans succès comme dans le cas de certaines commissions scolaires et de Radio-Canada.

Selon l'ex-chef péquiste, «seule l'éducation et l'information peut venir à bout des préjugés d'une société».

Il rappelle que le personnel d'un centre hospitalier de Mont-

réal avait réclamé il y a quelques années de faire passer des tests de dépistage à tous les patients avant leur admission. Heureusement les choses ont changé quand les gens ont été plus informés sur la transmission du virus VIH.

Selon les confidences recueillies, les ministres sont opposés à la mise en place de tests de dépistage pour «filtrer» les immigrants.

«Voilà un autre cas où les hommes politiques devront faire preuve de courage, car une bonne portion de la population croit que ces tests régleraient une partie du problème.» Selon M. Johnson, cette mesure coûterait une fortune, mais il est évident qu'on ne pourrait détecter tous les porteurs du virus. De plus si on veut être logique avec cette politique, il faudra appliquer les tests aux six millions de touristes qui nous visitent à chaque année, ce qui est utopique, a-t-il fait valoir.



PHOTO PC

### Courte-pointe géante

Terrey Briner, un des responsables de la mise en place, au vélodrome, de la courte-pointe géante commémorant la mort de sidéens, met la dernière main à la pièce portant le nom de l'acteur américain Rock Hudson. Cette courte-pointe, de 9000 pièces, a été réalisée par les parents et amis de victimes du sida.

RICHARD FORTIN

«Pour mettre au point le vaccin contre l'hépatite B, nous avons procédé en sept étapes et nous avons mis 18 ans. En ce qui concerne le vaccin contre le sida, nous n'en sommes qu'à la première étape.»

Ce constat fait hier en séance plénière par le Dr Dani P. Bolognesi, du Centre médical universitaire Duke aux États-Unis, a remis en perspective l'état de la recherche sur le VIH en 1989.

«Le temps des grandes découvertes est terminé, a assuré en conférence de presse le docteur Robert Gallo de l'Institut national du cancer des États-Unis, grande star médiatique de l'ère du sida. Il nous reste à raffiner notre approche et cela prend du temps.»

Le VIH, adversaire redoutable et apparemment invincible, donne une grande leçon d'humilité aux chercheurs. Depuis l'avènement de la biologie moléculaire surtout, ils avaient tendance à croire qu'il était possible de tout comprendre et de tout contrôler. Mais

l'organisme le plus simple que l'on peut imaginer, un virus, est un casse-tête invraisemblable.

La grande question est: pourquoi le VIH, qui vit en état de latence pendant une longue période, se met-il à proliférer sans raisons apparentes?

Les chercheurs croient actuellement que la reproduction du virus est contrôlée par une protéine spécifique au VIH, la NEF. Selon la virologue française Marie-Paule Kieny, il est possible que des mutations affectent cette protéine et abolissent sa faculté de régulariser la production du virus. C'est alors que le VIH se manifesterait en provoquant les premiers symptômes menant au sida.

Est-il possible de conserver au NEF ses facultés salvatrices? Impossible à dire.

Robert Gallo, de son côté, met plutôt l'accent sur le récepteur de la cellule infectée, c'est-à-dire la serrure que la clef du virus vient actionner pour lui «ouvrir la porte» de la cellule. Ce récepteur, appelé CD4, pourrait circuler dans le sang afin que les HIV viennent s'y fixer sans importu-



Le docteur Dani Bolognesi

ner les cellules-cibles. La protéine CD4 serait une fausse serrure qui n'ouvrirait aucune porte. Idée séduisante et réalisable, selon le docteur Gallo.

Le vaccin, c'est un autre problème. Les vaccins modernes n'utilisent jamais un virus tué pour induire une réponse immunitaire parce que rien ne garantit qu'aucun des virus injectés n'a survécu. Si c'était le cas, la vaccination équivaldrait à une infection.

Il est donc nécessaire de sélectionner une toute petite partie du virus, un antigène, qui induit une réponse immunitaire sans provoquer la maladie. Après la vaccination, l'organisme produit des «cellules mémoire» qui se souviennent pour toujours de l'antigène injecté et réagissent aussitôt qu'il fait sa réapparition. Ainsi, notre corps apprend à reconnaître son ennemi et à le combattre.

Dans le cas du sida, on cherche toujours cet antigène. Selon le docteur Dani Bolognesi, on croit avoir trouvé un bon candidat, un petit bout de protéine qui donne des résultats encourageants. «Si tout va bien, a-t-il affirmé, nous devrions avoir choisi un bon immunogène d'ici deux ans.»

## Les programmes d'éducation: beaucoup d'imagination, peu d'impact

MICHÈLE OUMET

À Kinshasa, la capitale du Zaïre, les autobus sont munis de cassettes qui diffusent de la musique entrecoupée de messages publicitaires sur le sida.

À San Francisco, un super héros, «Bleachman» — l'homme à l'eau de javel — circule dans les rues de la ville en incitant les adeptes des drogues dures à stériliser leurs seringues avant usage.

Ce ne sont que quelques exemples d'interventions préventives mises de l'avant par différentes villes pour tenter de sensibiliser la population aux dangers du sida.

L'efficacité de ces programmes est limitée. Les comportements sexuels sont difficiles à changer en dépit des campagnes de plus en plus nombreuses sur les dangers de la maladie.

### Les adolescents

Au Massachusetts, une étude effectuée auprès des adolescents a révélé que 15 p. cent seulement d'entre eux avaient modifié leurs habitudes sexuelles en dépit du sida; seulement 10 p. cent utilisaient le condom et un autre 10 p.

cent n'ont plus aucune relation sexuelle.

Au collège de Dartmouth, aux États-Unis, deux étudiants sur 1000 sont porteurs du virus du sida. «Les étudiants prennent des risques, explique le docteur Sloan, responsable du programme de prévention au collège. On leur montre comment utiliser le condom et on leur fournit des trousses.» L'impact est décevant, avoue-t-il.

Deux jeunes étudiants, qui fréquentent le collège de Dartmouth, ont présenté au public une pièce de théâtre qu'ils jouent sur les campus. C'est l'histoire d'un garçon, Kenny, et d'une fille, Lisa, qui se rencontrent dans un party. Ils se plaisent et décident de poursuivre la soirée chez Kenny.

Les deux jeunes comédiens proposent quatre scénarios autour de l'utilisation du condom. Quel est le meilleur moment pour aborder cette question? En route vers l'appartement du garçon? Juste avant de s'embrasser? Après s'être embrassés? Ou, morale de l'histoire, Kenny et Lisa renoncent à avoir des relations sexuelles parce qu'ils ne se connaissent pas suffisamment?

À Stockholm, où on retrouve plus de 70 p. cent des sidéens sué-

dois, le gouvernement a décidé de distribuer gratuitement des condoms dans les écoles.

### La concurrence est forte

«La concurrence est très forte. Comment faire entendre les messages sur le sida lorsque nous sommes assaillis par la publicité tapageuse et envahissante des compagnies qui investissent des millions dans ce secteur?» demande le responsable de la Fondation sida de San Francisco, et créateur du super héros «bleachman».

«Nous devons nous montrer créatifs, envoyer des messages clairs à une population à risque bien ciblée et ne pas craindre d'avoir recours à l'humour.» «Bleachman», ce héros grandeur nature habillé en superman avec une tête en forme de bouteille d'eau de javel et muni d'une seringue géante, essaie justement de répondre à cette préoccupation.

Le message est simple — protégez-vous contre le sida en nettoyant vos seringues — et efficace car il évite la morale. En fait «Bleachman» ne demande pas aux drogués de mettre fin à leurs habitudes mais plutôt de se protéger efficacement.



Comme ce fut le cas un peu partout cette semaine au Palais des congrès, il y avait foule, hier matin, à l'atelier traitant des innovations en matière de prévention. A tel point que de nombreux participants ont dû se contenter d'écouter les conférenciers à la télévision, dans le corridor.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

LA 1<sup>re</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA

## Des diètes miracles qui n'en font pas

SARAH BINDER

À l'exemple de nombreuses personnes souffrant de maladies mortelles, les sidéens misent souvent tous leurs espoirs dans ce qu'il est convenu d'appeler les diètes miracles.

Les régimes sans levures, macrobiotiques ou immuno-confortants figurent parmi ces diètes qu'ils adoptent, sans compter ceux qui optent plutôt pour les mégadoses de vitamines et de minéraux. D'autres, par contre, préfèrent jeûner, espérant que cette pratique permettra à leur organisme d'éliminer le virus immunodéficient VIH et les guérira en même temps des problèmes de santé qu'il provoque.

Ces thérapies alternatives inquiètent les nutritionnistes et médecins qui estiment que ces diètes sont plus dommageables que bénéfiques, surtout chez des personnes dont le système immunitaire est affaibli. Chez les sidéens, le système immunitaire s'effondre, si bien que l'organisme est incapable de se défendre contre les infections.

Les personnes infectées par le virus du sida doivent maintenir leur poids à tout prix, afin d'accroître leur résistance à la myriade d'infections qui les guettent, affirme Michèle Cossette, nutritionniste de Montréal. Or, les diètes alternatives provoquent souvent des pertes de poids considérables.

Selon les tenants des régimes sans levures, un surplus de « candida albicans », une levure que l'on retrouve dans l'organisme, peut supprimer le système immunitaire et causer des aphtes — lésions de la muqueuse buccale —, des migraines, de la dépression et des troubles respiratoires.

Mme Cossette soutient également qu'une telle diète peut nuire au système immunitaire en ce qu'elle élimine beaucoup des vitamines et minéraux de l'organisme, notamment le fer et le calcium.

## Les régimes

## Immuno-confortants

Les diètes immuno-confortantes, selon leurs propagandistes, renforcent le système immunitaire grâce à des menus riches en fruits et légumes et pauvres en graisses et calcium. Leurs critiques estiment que ces régimes sont essentiellement conseillés à ceux qui désirent perdre du poids.

« Je crois qu'il est impossible ainsi de renforcer le système immunitaire », affirme le docteur Phil Berger, médecin de Toronto qui compte 30 sidéens parmi ses patients et 170 autres qui sont porteurs du virus. « Celui qui prétend renforcer le système immunitaire par le biais d'un régime alimentaire trompe son client », ajoute-t-il.

Pour ce qui est des diètes macrobiotiques, on en connaît plusieurs versions, mais elles se résument à un régime végétarien riche en grains entiers, en légumes et en substituts de protéines.

Une diète macrobiotique devient dangereuse lorsque l'organisme est insuffisamment alimenté en protéines au moment où il requiert plus de ressources pour fabriquer des anticorps, composant du sang combattant les infections.

Des doses massives de vitamines et de minéraux peuvent également être dangereuses. Ainsi, il est vrai que le zinc joue un rôle important dans l'activité du système immunitaire. Par ailleurs, un excès de zinc peut stopper la production de lymphocytes, les cellules blanches du sang qui attaquent les microbes.

Un surplus de fer peut supprimer également le système immunitaire, tout comme peut le faire un excès de vitamines C ou E, selon les médecins Réjean Thomas et Clément Olivier, qui ont récemment publié une brochure médicale sur le sida. Ces deux praticiens dirigent une clinique montréalaise où sont traités quelque 1 000 séropositifs.

Tout en démentant l'existence de tout aliment « tueur de VIH », de nombreux professionnels de la santé croient qu'un régime équilibré riche en calories et en protéines permet au système immunitaire de poursuivre la défense de l'organisme.

Le virus est connu depuis si peu de temps que les chercheurs ne comprennent pas encore ce qui déclenche son activité. Pourquoi certains séropositifs développent-ils le sida plus rapidement que d'autres porteurs du virus qui sont des années sans que les symptômes de la maladie apparaissent chez eux.

« Rien ne prouve que les mauvaises habitudes alimentaires déclenchent l'apparition du sida », affirme le docteur Thomas.

Mme Fyfe poursuit: « Aucune étude ne démontre qu'une diète quelconque peut ralentir l'apparition ou l'évolution de la maladie. Il est de mise, toutefois, de suggérer qu'une bonne alimentation est susceptible d'être bénéfique. »

## Pour les chercheurs, c'est le dernier grand congrès du genre

RICHARD FORTIN

« En ce qui concerne la recherche, c'est le dernier grand congrès du genre », a confié hier le célèbre docteur Robert Gallo avant d'affronter la meute de journalistes qui l'attendaient dans la salle de presse du Palais des congrès.

« Je n'ai rien contre l'aspect social, mais pour bien travailler, les scientifiques ont besoin de calme. Ils doivent pouvoir se rencontrer, échanger. Depuis hier j'ai entendu une centaine de scientifiques me faire cette réflexion. »

Tempête donc sur la cinquième conférence, hier, à Montréal. Le docteur Robert Gallo de l'Institut national du cancer américain, pionnier de la rétrovirologie, a tout de même rencontré la presse. Et, pendant près d'une heure, il a devisé sans modération sur tous les sujets.

Le HIV: « 99 p. cent des chercheurs sont d'accord pour dire que c'est le principal agent étiologique du sida. C'est la condition sine qua non. Sauf dans un cas, on n'a pas trouvé de co-facteur qui ferait progresser la maladie plus rapidement. »

Au sujet du vaccin expérimenté par le docteur Jonas Salk, le docteur Gallo dit: « C'est intéressant, mais on n'utilisera jamais un virus tué pour faire un vaccin contre le sida, parce qu'on ne peut jamais être certain que tous les virus ont été tués. On a ce genre de problème avec le vaccin contre la polyo, n'est-ce pas. » (Le docteur Salk est le créateur de ce vaccin).

Mme Françoise Barri-Sinoussi, de l'Institut Pasteur, ne serait-elle pas celle qui a véritablement découvert le VIH?

« La science est comme un casse-tête où chacun peut mettre une pièce. Mme Barri-Sinoussi a assemblé une pièce du puzzle comme bien d'autres chercheurs », de rétorquer le docteur Gallo.

Pourquoi n'a-t-il pas présenté une communication mardi comme prévu? « J'avais un engagement à l'université Rockefeller de New York. D'ailleurs, on me donnait 18 minutes pour parler d'un sujet dont je devrais parler pendant 18 heures. »

Et la conférence de Montréal? « Je n'ai rien contre les droits humains. C'est très bien d'unir tous ceux qui travaillent dans le domaine, mais on risque de se disperser. Les scientifiques ne peuvent même pas se rencontrer. »

Le docteur Gallo a aussi discuté un long moment sur le sarcome de Kaposi, dont il connaît tous les secrets. Il a couvert d'opprobre le biologiste américain Peter Duesberg, qui souffre selon lui de « diarrhée verbale » et auquel il a conseillé de travailler au lieu de parler sans arrêt. Peter Duesberg ne croit pas que le VIH est la cause du sida.

Il a aussi répondu au chroniqueur scientifique de *The Gazette* qui lui a adressé mercredi une lettre ouverte peu respectueuse.

Et pour la prochaine conférence de San Francisco, « nous aurons besoin d'un peu plus de science », a-t-il tranché.

Après une heure, le docteur Gallo en voulait encore, mais les journalistes étaient épuisés.



Robert Gallo

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

## Les bénévoles sont indispensables

PIERRE GINGRAS

Les groupes communautaires sont essentiels pour aider les personnes atteintes de la maladie et faire de l'éducation populaire, affirme Stephen Manning, responsable du Aid Committee de Toronto.

Selon lui, les effets des campagnes de sensibilisation de l'organisme bénévole ont été extrêmement rentables pour la société et ont compensé largement les \$2,2 millions que le gouvernement métropolitain lui a consenti depuis 1983.

« Si nous avions empêché seulement 44 personnes de se contaminer au cours de ces années, les sommes ainsi épargnées pour le gouvernement auraient dépassé les quelques millions de dollars qu'on nous a donnés », a-t-il dit, précisant qu'un malade du sida coûte environ



## ...et ils souffrent de surmenage

MICHÈLE OUMET

Les bénévoles souffrent de surmenage professionnel (burnout). Ils sont épuisés par la longue lutte qu'ils ont menée contre le sida et qui a drainé des ressources importantes dans les groupes communautaires.

Aux États-Unis, par exemple, les différents organismes communautaires travaillent depuis déjà dix ans, c'est-à-dire depuis le tout début de l'apparition de cette maladie, à mettre sur pied différents programmes pouvant venir en aide aux personnes atteintes du sida dans un contexte dominé par le sous-financement chronique.

L'heure était au bilan hier à la conférence internationale sur le sida. Le manque incessant de fonds des organismes communautaires, les besoins énormes à combler, l'urgence d'une meilleure coordination au niveau national et international des efforts de tous les groupes impliqués, étaient à l'ordre du jour des discussions.

Jim Holm, représentant du

réseau national américain d'aide aux sidéens utilisait l'expression « c'est de la merde » pour décrire la situation dans laquelle se retrouvent les groupes communautaires aux États-Unis.

Les années 1990 arrivent, a-t-il expliqué, et les services prolifèrent. À San Francisco seulement, plus de 300 travailleurs sont impliqués dans la lutte contre le sida. Les services offerts sont disparates. Les différents organismes doivent coopérer entre eux, mieux coordonner leurs activités et éviter de s'éparpiller.

C'est la communauté homosexuelle qui, au tout début de l'apparition de la maladie, a pris en main l'aide communautaire parce que personne ne voulait faire ce travail, a rappelé Jim Holm. Mais aujourd'hui, le défi est de taille. « Nous devons cesser de nous épuiser dans la recherche continuelle de fonds, trouver une source stable de financement, réévaluer nos programmes et mieux cibler nos interventions tout en ne perdant pas de vue notre vi-

\$60 000 dollars en frais de santé. « Il est évident que notre action et celle des autres groupes communautaires comme nous a permis de sauver encore beaucoup plus gens. »

L'Aid Committee of Toronto est le plus important organisme du genre au pays avec ses 25 employés permanents et ses 300 bénévoles. Jusqu'à maintenant, on a recensé 500 personnes atteintes du sida dans la métropole et 70 p. cent ont fait appel à l'aide du comité. (146 malades sont décédés jusqu'à maintenant). Plus de 45 000 personnes ont aussi participé aux sessions de sensibilisation de l'organisme dont plusieurs employés d'hôpitaux. Le comité a aussi publié un million de dépliants sur la prévention.

M. Manning signale que depuis neuf mois, l'Aid Committee aide financièrement certains

malades en leur faisant un don en argent pour payer leur loyer, des médicaments, ce qui leur permet de surmonter des difficultés temporaires, leur évitant notamment l'éviction et un séjour à l'hôpital faute d'un toit. Jusqu'à maintenant une centaine de personnes ont profité du programme et les dons varient de \$300 à \$400. Cette formule donne des résultats encourageants puisque certaines personnes atteintes ont retrouvé leur emploi après une période d'inactivité.

Mais les organismes communautaires font bien plus que de faire épargner des sous au trésor public, fait valoir M. Manning. « Nous sommes une présence pour le malade, nous l'aiderons, nous parlons à ceux à qui le gouvernement ne parle jamais. Le réconfort humain que nous apportons est considérable. »

sion de départ. Le futur, ce n'est pas seulement de la merde », a-t-il conclu.

La question du sous-financement a elle aussi dominé les discussions. Aux États-Unis, le secteur privé investit moins de un p. cent de tous les fonds destinés à la lutte contre le sida. Tous les participants — américains, canadiens, britanniques, australiens — étaient d'accord pour exiger de leur gouvernement respectif une aide financière stable et continue et ils demandent également d'assumer un rôle de leadership dans la coordination.

## La situation au Canada

Ken Morrison, de la Société canadienne du sida, présentait les résultats d'une étude comparative sur le fonctionnement des organismes communautaires en Allemagne, au Canada et en France.

Plusieurs points communs ressortent: financement instable et à court terme seulement (ce qui nuit souvent à la qualité des services offerts), instabilité du personnel bénévole et épu-

sement, services quelquefois peu adaptés aux besoins des personnes atteintes.

En guise de comparaison, les services communautaires d'aide aux sidéens reçoivent, en Allemagne, \$5 millions de l'État. En France, ces groupes reçoivent \$1 million, mais à peine le tiers de cette somme provient de sources gouvernementales. Au Canada, c'est \$350 000 et cette somme est versée entièrement par le gouvernement.

En conclusion, affirme Ken Morrison, les services d'aide communautaires doivent apprendre à devenir plus efficaces, travailler en plus étroite collaboration avec les services officiels de la santé afin d'éviter le double emploi et s'assurer un financement plus stable.

« Mais, prévient Mary Mantell, représentante des organismes bénévoles britanniques, nous ne devons pas compromettre nos idéaux et devenir des pions. Il faut toujours garder à l'esprit notre rôle de défenseur des droits des personnes atteintes. »

Ce chercheur a également comparé, à partir d'un échantillon, le taux de mortalité chez les enfants atteints et les enfants nés de mères séronégatives. Les résultats sont alarmants: 38 p. cent des bébés infectés par le virus sont décédés à l'âge de un an contre cinq p. cent seulement chez les bébés « normaux ».

En Amérique du Nord, le sida chez l'enfant compte pour 1,6 p. cent de tous les cas recensés. En Europe, cette proportion passe à 2,4 p. cent et en Amérique latine à neuf p. cent. Le fait que plus de personnes sont atteintes de la maladie dans les pays du tiers monde explique en bonne partie cette différence.

C'est en 1984 que le premier

## EN BREF

## ÉTUDIANTES A RISQUES?

Les étudiantes des universités américaines ont des vies sexuelles actives et pensent faire partie des « groupes à risque », mais même si environ la moitié d'entre elles ont changé leurs comportements sexuels en prenant conscience de l'épidémie de sida, rares sont celles qui adoptent systématiquement une attitude totale et sûre.

Voilà quelques-uns des résultats de deux études menées par l'école de santé publique de l'Université de Caroline du Sud, auprès d'un millier d'étudiantes, d'âge universitaire.

Ces femmes auraient en effet tendance à laisser tomber l'utilisation du condom quand elles s'engagent dans une relation à long terme avec des hommes. Cependant, celles qui ont récemment eu plus de deux partenaires auraient tendance à utiliser le condom plus souvent que les autres.

## INFECTÉ DANS UN AUTOBUS...

Un article que publiait hier la revue de l'Association médicale américaine, des chercheurs de l'Université du Connecticut rapportent qu'un Américain victime d'un accident d'autocar avait été infecté par le virus du sida lorsque du sang provenant d'autres passagers blessés s'était répandu sur ses blessures ouvertes.

Cet incident, le premier du genre croit-on, est survenu en décembre 1987 près de Butare, au Rwanda, lorsqu'un autocar à bord duquel avait pris place la victime, un touriste américain de 32 ans, fit une embardée pour éviter une vache et s'écrasa dans un ravin.

Le touriste, qui avait subi de profondes coupures aux bras et aux jambes, demeura coincé à l'arrière du véhicule, écrasé sous cinq passagers africains, dont l'un au moins avait saigné profusément sur lui. Un autre passager l'avait également éclaboussé de son sang en tentant de lui porter secours.

## MALADES CHRONIQUES

Au-delà des frais de santé engendrés par la maladie, le sida a permis aux services de santé américains de santé de prendre conscience de la situation dans laquelle vivaient les malades chroniques, a expliqué hier Linda Blüher, de la Mathematica Policy Research, de Washington. Le personnel des organismes gouvernementaux viennent de réaliser à quel point ces malades sont dépendants de la communauté. Vivant souvent sous la dépendance de médicaments, ayant très rarement de domicile fixe, ils ont besoin de la présence de quelqu'un.

## PEU DE TUBERCULOSE

Les Canadiens peuvent se compter chanceux de ne compter qu'un très faible nombre de cas de tuberculose, comparativement aux États-Unis. Et la maladie ne semble pas vouloir progresser, malgré le sida qui ouvre les portes à cette infection pulmonaire.

Voilà ce qu'affirme le docteur Grégoire Noël de l'hôpital Sacré-Coeur, qui présidait une séance sur cette maladie qu'on était en train d'oublier peu depuis une vingtaine, mais qui semble connaître un regain dans le monde à cause de l'épidémie de sida.

Cependant, les Canadiens n'ont pas à s'inquiéter, affirme le docteur Noël, parce que la maladie est très bien contrôlée au Canada et les cas sont rapidement identifiés.

## Les enfants du tiers monde sont une cible de choix

MICHÈLE OUMET

Le sida chez les enfants dans les pays en voie de développement est un problème grave.

En Afrique, les enfants de moins de deux ans constituent le deuxième groupe en importance à être infecté par la maladie. En Ouganda, par exemple, les bébés comptent pour 10 p. cent des cas de sida. Les chercheurs ont tenté d'expliquer ce phénomène hier à la Ve Conférence internationale sur le sida.

Le docteur Marc Lallemand a fait une étude sur les enfants atteints de Brazzaville, au Congo. Le taux de transmission du sida d'une mère séropositive à son

bébé est plus élevé que dans les pays industrialisés.

Environ 50 p. cent des femmes congolaises contaminées par le virus le transmettent à leurs bébés. Mais ce chiffre peut monter facilement à 70 ou 75 p. cent. Les recherches ne sont pas suffisamment avancées pour fixer un pourcentage plus précis.

Pourquoi un taux de transmission plus élevé dans les pays du tiers monde? L'allaitement explique en partie ce phénomène. Les femmes des pays industrialisés allaitent peu leurs enfants contrairement aux femmes des pays en voie de développement.

Certains chercheurs affirment aujourd'hui avec certitude que le lait maternel infecté peut transmettre le virus au nourrisson

mais on ignore dans quelle proportion.

## Le temps presse

« Il est essentiel que nous trouvions au plus vite une réponse à cette question, explique le docteur Lallemand. L'allaitement est généralisé en Afrique et si nos études venaient à prouver que l'allaitement compte pour une partie importante dans la transmission du virus, nous aurions alors un gros problème sur les bras. »

Le docteur Lallemand croit également que la survie de l'enfant peut varier en fonction du mode de contamination de la mère: toxicomanie, relations hétérosexuelles, transfusion de sang ou allaitement.

## 230 Canadiens regroupés dans un hôtel de Pékin avant de pouvoir fuir la Chine

Des parents d'Alberta sans nouvelles de leurs enfants

d'après La Presse et PC

Édouard Dignard est sain et sauf à Tokyo. Il s'y trouve avec la vingtaine d'autres employés de Northern Telecom et quelque 230 Canadiens qui désirent fuir la Chine. Le groupe logeait à l'hôtel Takanawa Prince où l'ambassade canadienne a aménagé un bureau temporaire.

M. Dignard, un Lavallois de 44 ans, supervisait depuis le début

de mai la mise en place d'un système de communications à Shijiazhuang, à environ 600 kilomètres au sud de Pékin. Hier, La Presse avait fait état des inquiétudes de sa famille.

En tout, 600 Canadiens étaient enregistrés à l'ambassade canadienne de Pékin, en Chine, au moment où l'armée a commencé à tirer sur les manifestants, dimanche. Des employés de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de firmes

comme Lavalin, Northern Telecom, et des étudiants. Au moins la moitié d'entre eux avaient pu quitter la Chine hier. La plupart étaient à Tokyo et attendaient de pouvoir s'envoler à destination de Vancouver et, éventuellement Toronto, Montréal... D'autres se trouvaient à Hong Kong.

Au ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, on soulignait hier que tous les Canadiens séjournant en Chine ne sont pas nécessairement enregistrés à l'ambassade. C'est le cas des touristes. Donc, il aurait pu y avoir plus de 600 Canadiens en Chine dimanche.

On précisait qu'un appareil des lignes aériennes australiennes Quantas a quitté Shanghai pour Hong Kong hier, avec un certain nombre de Canadiens à son bord. Un appareil de Canadian International était attendu à Shanghai aujourd'hui pour récupérer d'autres Canadiens. Il devait atterrir à Tokyo à 15h (locales) cet après-midi.

Le gouvernement canadien a par ailleurs notifié un appareil de la compagnie Dragonair. Et un Boeing 707 du ministère canadien de la Défense est stationné depuis quelques jours près de Tokyo. Il n'attend que la permission des autorités chinoises pour venir, lui-aussi, faire le plein de Canadiens.



Ces Canadiens — les premiers évacués de Chine — les traits tirés par la fatigue, se sont regroupés dans le lobby de l'hôtel Tokyo, hier, avant de poursuivre leur route vers le Canada. PHOTOLASER PC

## La Chine et les droits de l'homme

Agence France-Presse  
GENÈVE

La République populaire de Chine est signataire de quatre conventions internationales spécifiques sur les droits de l'homme, dont celle contre la torture, mais elle n'a pas souscrit aux deux pactes généraux de droit humanitaire, indique-t-on au Centre pour les droits de l'homme de l'ONU, à Genève.

La Chine a ratifié la plus récente de ces conventions internationales, celle qui prohibe la torture

et les traitements cruels, ainsi que celle sur l'élimination de toute discrimination raciale, celle contre l'apartheid et celle contre la discrimination à l'égard des femmes.

En revanche, la Chine n'a pas adhéré aux instruments plus généraux des droits de l'homme que sont le Pacte international sur les droits civils et politiques et celui sur les droits économiques, sociaux et culturels.

D'autre part, elle a adhéré en 1982 à la Convention de 1951 et au Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés.



Les Iraniens continuent par dizaines de milliers, hier, à rendre hommage à l'ayatollah Khomeiny, dont la bière a été protégée par une réplique de la Kaaba, un des lieux sacrés de La Mecque. En mortaise, l'odjatoleslam Rafsandjani, qui a annoncé sa candidature à la présidence de la république. PHOTOS REUTERS

## Rafsandjani candidat à la présidence

Il pose les conditions d'un échange d'otages au Liban

d'après AFP et UPI  
TÉHÉRAN

Le président du parlement iranien, l'odjatoleslam Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, a annoncé hier sa candidature à la présidence de la république — qui deviendra vacante en août, le président Khomeiny ne pouvant briguer un troisième mandat — en affirmant en même temps que le nouveau guide de la révolution (Khomeiny) aura «le rôle primordial dans le pays».

Selon des réformes proposées à la constitution iranienne et qui doivent être approuvées par un référendum devant coïncider avec l'élection présidentielle du 18 août, le poste de premier ministre sera éliminé ou transformé en poste de vice-président, a ajouté M. Rafsandjani. «Nous avons besoin d'un pouvoir exécutif concentré pour être en mesure de surmonter toutes les difficultés auxquelles nous avons à faire face», a-t-il expliqué.

L'accession du président Khomeiny à la charge de «guide» a valu à l'odjatoleslam («preuve de l'Islam») qu'il était, d'accéder au titre d'ayatollah («signe d'Allah»), et de se faire désigner dimanche par l'Assemblée des experts comme successeur de l'ayatollah Khomeiny. Affirmant que l'ayatollah «aura le premier rôle dans le pays», M. Rafsandjani a tenu à démentir les informations de la presse occidentale selon lesquelles des frictions existeraient entre lui-même et le président.

Le chef du parlement paraissait très détendu, souriant et plaisantant fréquemment au cours de sa conférence de deux heures, la première à être donnée par un dirigeant iranien depuis la mort de l'imam Khomeiny, samedi. Il a cependant reproché aux journalistes occidentaux d'avoir dénaturé la réalité politique en Iran. Il n'y a pas de conflit entre radicaux et modérés, a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le président du parlement a déclaré que son pays

était prêt à user de son influence pour obtenir la libération des otages américains au Liban, si les États-Unis assuraient à leur tour l'élargissement d'Iraniens détenus au Liban par les milices chrétiennes.

«Si les États-Unis, qui ont une grande influence sur les phalangistes, prennent une mesure quelconque pour assurer la libération des otages iraniens au Liban, ils pourront s'attendre à ce que nous fassions quelque chose, dans la mesure de nos possibilités, pour les aider à notre tour.»

M. Rafsandjani se faisait ainsi l'écho de remarques émises récemment par le président Bush, qui avait affirmé que les relations entre les États-Unis et l'Iran pourraient s'améliorer si Téhéran aidait à la libération des otages américains.

Dix-sept otages étrangers, dont neuf Américains, sont encore détenus au Liban, la plupart par des organisations intégristes pro-iraniennes.

De plus, selon le jugement, on ne peut invoquer le risque de trouble de l'ordre public, invoqué par les plaignants, puisque l'ouvrage n'a pas encore été publié en France.

Certains des requérants, parmi lesquels la Fédération nationale des musulmans de France, réclamaient la saisie et l'interdiction de la reproduction de l'œuvre qui valait à son auteur d'être condamné à mort par l'imam Khomeiny. Ils exigeaient en outre la suspension de la diffusion du livre incriminé, cette diffusion risquant, selon eux, d'attiser l'exaspération de millions de fidèles.

Les associations demandaient toutes la nomination d'un expert pour juger du caractère diffamatoire à l'égard de la religion musulmane de l'ouvrage de Salman Rushdie.

## Bush conditionne ses relations avec la Chine au respect des droits de l'homme

GILLES TOUPIN

Le président américain George Bush a déclaré hier soir qu'il souhaitait préserver les relations des États-Unis avec la Chine, mais que le gouvernement communiste devait d'abord restaurer les droits du peuple qui désire des réformes démocratiques.

Au cours de sa première conférence de presse télévisée, après quatre mois à la tête de l'exécutif américain, M. Bush a surtout répondu aux nombreuses questions sur la répression violente du gouvernement chinois à l'égard des étudiants, dimanche dernier.

«Je garde espoir que la Chine se retrouvera, qu'elle respectera la soif de démocratie de son peuple», a déclaré le président, en déplorant la violence du week-end.

À la question de savoir ce qu'il faudrait pour que les relations entre les deux pays retrouvent leur niveau des dernières années, M. Bush a répondu: «Nous ne pouvons avoir de relations totalement normales sans qu'il y ait reconnaissance de la validité des aspirations des étudiants, et je pense que c'est ce qui se produira.»

Bush a ajouté qu'il devrait y avoir en Chine «reconnaissance des droits des individus et respect de ceux qui ne sont pas d'accord».

Le président, qui avait annoncé lundi la suspension des ventes d'armes à la Chine, a exclu le principe de nouvelles sanctions contre le gouvernement de Pékin pour l'instant. Il s'est déclaré totalement défavorable au rappel de l'ambassadeur américain à Pékin, James Lilley, et à des sanctions économiques contre la Chine, sanctions qui nuiraient avant tout au peuple chinois.

«J'annoncerai en temps voulu ce que nous ferons à l'avenir. Mais actuellement, nous sommes engagés dans des efforts diplomatiques et d'autres pays font la même chose. Espérons que cela aura un effet bénéfique», a-t-il précisé. Il a ajouté: «La situation de la hiérarchie chinoise demeure très ténébreuse. Il m'est tout simplement impossible de vous dire formellement qui, là-bas, donne aujourd'hui l'ordre de tirer.»



George Bush

Le président américain, qui avait passé la journée à discuter de problèmes d'environnement et à mettre au point un prochain projet de loi pour diminuer les effets de la pollution de l'air, paraissait détendu et répondait avec aisance aux questions des journalistes.

Il s'est notamment porté à la défense du nouveau président

(speaker) de la Chambre des représentants, Tom Foley, qualifié d'«extrémiste libéral» cette semaine dans un rapport du Comité national républicain. «J'ai beaucoup de respect pour Tom Foley», a dit M. Bush. Il a dit que l'affaire était terminée et il a raison. Toute cette histoire est dégoûtante.»

Sur d'autres questions, le président a défendu le rythme auquel il s'attaquait à l'évaluation des rapports américains avec l'URSS, rappelant que M. Gorbatchev était au courant de l'appui américain à ses politiques de réforme.

M. Bush a aussi insisté sur le fait que ses préoccupations en matière de droits de l'homme ne se limitaient pas à la Chine mais également à d'autres pays, comme l'Afrique du Sud et les territoires de Cisjordanie et de Gaza occupés par l'armée israélienne.

Sur la question iranienne, le président a répété que le gouvernement de Téhéran devait «faciliter la libération des otages américains» au Liban avant que Washington ne songe à raffermir ses liens avec lui.

## Les forces de l'ordre soviétiques entre Ouzbeks et Turcs-Meshket

d'après AFP, AP, UPI et Reuter  
MOSCOU

Les forces de l'ordre soviétiques paraissent débordées dans le conflit inter-ethnique entre Ouzbeks et Turcs-Meshket qui a éclaté le week-end dernier dans la région de Ferghana, en Ouzbékistan.

Le bilan des affrontements s'alourdit malgré l'envoi de renforts importants de troupes spéciales du ministère de l'Intérieur, qui ont atteint 12 000 hommes.

Mercredi encore, six personnes ont été tuées et 90 autres blessées au cours de l'attaque par des milliers de personnes d'un commissariat de police dans la petite ville de Kokand.

Selon le premier ministre d'Ouzbékistan, Gairat Kadyrov, cité hier par la Pravda, 77 personnes sont mortes en cinq jours dans la vallée de Ferghana, et «on est encore très loin d'une normalisation de la situation».

«Ce chiffre n'est pas définitif: dans les ruines des maisons in-

cendies, on trouve encore des corps calcinés, dans les hôpitaux, des gens meurent des suites de leurs blessures», ajoute M. Kadyrov, président de la commission gouvernementale chargée d'enquêter sur ces affrontements, en précisant que «parmi les 241 personnes hospitalisées figurent 88 Ouzbeks, 12 Turcs-Meshket et 141 policiers et soldats des forces spéciales».

Ménes le plus souvent par des groupes armés de jeunes de 15 à 18 ans, ces affrontements surviennent alors que la situation sociale est précaire dans cette région cotonneuse surpeuplée de l'Asie centrale musulmane.

Les bagarres, qui ont pris l'allure de razzias selon des témoins oculaires, opposent les paysans Ouzbeks sunnites, majoritaires, aux quelques 15 000 commerçants Turcs-Meshket, qui sont en fait des Géorgiens chiites déportés dans cette zone par Staline après la Deuxième Guerre mondiale. On a l'impression d'assister à une «chasse aux Turcs», ont précisé les témoins.

## Un tribunal de Paris refuse d'interdire la publication des Versets sataniques

d'après AFP  
TÉHÉRAN

Une dizaine d'associations musulmanes françaises et six particuliers de confession islamique, qui demandaient que soit interdite la publication prochaine en français des Versets sataniques de Salman Rushdie, ont été déboutés hier par le tribunal de Paris.

Le tribunal a invoqué le «principe constitutionnel de la liberté d'expression reconnue à tout citoyen» et a estimé qu'il appartenait aux éditions Christian Bourgois «d'assumer pleinement et librement, et ainsi qu'elles l'entendent, les risques de la publication» ultérieure.

De plus, selon le jugement, on ne peut invoquer le risque de trouble de l'ordre public, invoqué par les plaignants, puisque l'ouvrage n'a pas encore été publié en France.

Certains des requérants, parmi lesquels la Fédération nationale des musulmans de France, réclamaient la saisie et l'interdiction de la reproduction de l'œuvre qui valait à son auteur d'être condamné à mort par l'imam Khomeiny. Ils exigeaient en outre la suspension de la diffusion du livre incriminé, cette diffusion risquant, selon eux, d'attiser l'exaspération de millions de fidèles.

Les associations demandaient toutes la nomination d'un expert pour juger du caractère diffamatoire à l'égard de la religion mu-

sulmane de l'ouvrage de Salman Rushdie.

Au moment où avait éclaté l'affaire Rushdie, Bourgois, détenteur des droits en France, avait d'abord décidé de surseoir, avant de décider, en février, d'une publication fin juin. À ce jour, seule une édition pirate des Versets sataniques a vu le jour en France, à l'instigation de l'écrivain Jean-Edern Hallier. Mais leur diffusion a été bloquée par la justice, sur plainte de Bourgois.

D'autre part, le directeur de l'Institut islamique de Londres, M. Kalim Siddiqui, a fait hier une mise au point publiée par l'agence iranienne IRNA sur les propos qui lui ont été attribués par des journaux britanniques sur l'affaire Rushdie.

Selon ces journaux britanniques, M. Siddiqui, qui s'est rendu en Iran pour les obsèques de l'imam Ruhollah Khomeiny, a déclaré que l'Iran pourrait laisser Salman Rushdie vivre en paix s'il retirait de la vente son roman Les Versets Sataniques et faisait amende honorable.

M. Siddiqui a affirmé en substance hier qu'il avait parlé des musulmans britanniques, et non de l'Iran.

Selon M. Siddiqui, les propos qui lui sont attribués sont «entièrement faux et ne sont que le fruit de l'imagination». «La fatwa (décret religieux) de l'imam Khomeiny est toujours valide et justifiée. Salman Rushdie est, selon la loi islamique, coupable de l'offense capitale», a-t-il déclaré.



**Pour faire le plein**

Dans tout le pays, les stations Texaco vous offrent toujours de l'essence propre, des lave-autos automatiques, des centres d'achat pratiques et des précieuses primes.

**Pour mettre de l'huile dans les rouages**

Nous savons combien les lubrifiants sont importants pour vous. Nos spécialistes sont là pour assurer que vous obteniez les produits qu'il vous faut, quand il vous les faut.

**Pour le crédit**

Votre carte Texaco est reçue avec le sourire chaque fois que vous la présentez. C'est la façon intelligente et facile de payer les produits et les services dont vous avez besoin.

**Pour le confort de votre famille**

Nos spécialistes du Confort au foyer savent vous garder au frais tout l'été et au chaud tout l'hiver. Nous sommes là pour vous offrir les produits et les services dont vous avez besoin.

# À VOTRE SERVICE DANS TOUT LE CANADA

Nous vivons dans un monde qui change et nous changeons également. Pourtant, certaines choses ne changent jamais. Nos employés, détaillants et agents-grossistes, dans tout le Canada, vous offrent toujours les produits de qualité et le service courtois auxquels vous êtes habitués.


**TEXACO**

## Vaillancourt contesté comme remplaçant du maire Lefebvre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les deux représentants de l'opposition à l'hôtel de ville de Laval ne veulent pas que M. Gilles Vaillancourt soit désigné maire par le conseil en remplacement de M. Claude Lefebvre. Ils ont plutôt réclamé la tenue d'une élection partielle.

M. Maurice Clermont, principal porte-parole du Parti lavallois, soutient que les Lavallois devraient être appelés aux urnes pour élire un nouveau maire. Au nom du parti au pouvoir, M. André Boileau a répondu que cette proposition n'avait aucun sens à cinq mois de la tenue des élections. Une partielle à la mairie coûterait près de \$1 million aux contribuables.

Le leader de l'opposition est d'avis que M. Lefebvre est complètement remis de son intervention chirurgicale et qu'il quitte son poste simplement pour donner la chance à M. Vaillancourt de se faire valoir auprès de la population à titre de maire avant la tenue des élections du 5 novembre.

Pour sa part, le chef du Parti pour le renouveau de Laval, M. Jean-Paul Théorêt, préférerait que le successeur du maire jusqu'aux élections soit désigné par les membres du conseil.

À un certain moment, M. Clermont a lancé à M. Vaillancourt qu'il ne sera pas maire pour longtemps. «C'est ce que nous allons voir», a rétorqué le nouveau maire avant de prêter serment devant le greffier de la ville, M. Ronald Bourcier.

## Des enseignants s'indignent d'un examen du MÉQ «décroché de la réalité»

L'examen de français oral préparé par le ministère de l'Éducation pour les élèves de sixième année a provoqué l'indignation des enseignants de certaines commissions scolaires, qui le jugent complètement décroché de la réalité. L'Alliance des professeurs de Montréal vient de demander à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) de ne pas tenir compte des résultats de cet examen en calculant la note des élèves.

L'examen en question n'est pas obligatoire. Le ministère l'offre aux commissions scolaires, qui sont libres de l'utiliser ou non. Pour faire passer l'examen, l'enseignant doit regrouper ses élèves par équipe de trois.

Le professeur donne à chaque enfant un plan, une sorte de labyrinthe. Sur ce plan, l'élève doit

faire un tracé. L'examen consiste à décrire son tracé à un camarade, sans le lui montrer, de façon à ce qu'il le reproduise le plus exactement possible sur son propre plan. L'exercice permet de juger de la capacité d'un enfant à transmettre des informations orales.

Les enseignantes affirment qu'il est très difficile d'adminis-

trer un tel examen parce que chaque équipe doit être évaluée sans que les autres élèves entendent. On doit donc sortir l'équipe évaluée de la classe. Que faire pendant ce temps des 25 autres élèves?

La commission scolaire Jérôme-Le Royer a elle-même utilisé cet examen. Et là aussi les professeurs ont protesté.

À la CECM, l'examen doit compter pour 30 p. cent de la note de l'élève en communication orale, qui elle-même comptera pour 25 p. cent de sa note en français. Aucune décision n'a été prise quant à l'annulation de l'examen qu'environ la moitié des élèves de sixième année ont déjà subi.

## Une ruse qui ne mène pas bien loin

PIERRE BELLEMARE

Richard Dufour, 43 ans, dont la bouille s'apparente beaucoup à celle du regretté Coluche, a développé l'an dernier un goût prononcé pour un hobby très particulier qui, finalement, lui a coûté 66 mois de prison.

Il a parcouru le Québec en dupont, chemin faisant, plusieurs concessionnaires d'auto à qui il demandait de faire l'essai d'une voiture neuve. Pour les rassurer, il laissait en garantie l'auto avec laquelle il voyageait.

Mais les concessionnaires, l'un après l'autre, n'ont plus jamais

revu leur étrange client qui poursuivait sa chevauchée en sautant d'une voiture à l'autre.

Dufour a ainsi plaidé coupable hier, devant le juge Rhéal Brunet, de la Cour du Québec à Longueuil, à plus d'une cinquantaine accusations de vols.

## À PARTIR DE 9 HEURES DEMAIN

# SUPER SAMEDI SEARS



☐ Rabais 50% sur tous nos ens. matelas et sommier Sears-O-Pedic à ressorts ou en mousse.

Ameublement

☐ Rabais 20%. Meubles 'Rancho' pour chambre à coucher. Série 63100. Ord. 109,99\$-629,99\$. Ch. 87,99\$-503,99\$

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

Ameublement

☐ Taies d'oreillers en flanelle offertes en 6 tons pastel. Procurez-vous en! No 63108. Ch. 6,49\$

Lit et acc. pour salle de bains

☐ Rabais 50%. Aspirateur vertical Kenmore à 2 vitesses. No 30303. Sears ord. 299,99\$. Ch. 149,99\$

Aspirateurs et machines à coudre

☐ Rabais 70\$. Ponceuse Craftsman à moteur 3.5 A. No 24415. Sears ord. 139,99\$. Ch. 69,99\$

Quincaillerie

Prix en vigueur jusqu'au 30 juin, 1989

☐ Rabais 30\$. Perceuse Craftsman 3/8" à 2 vitesses. No 22324. Sears ord. 79,99\$. Ch. 49,99\$

Quincaillerie

Prix en vigueur jusqu'au 30 juin, 1989

☐ Rabais 7\$. Jeu de tournevis Craftsman 7 pièces de qualité. No 32289. Ord. 21,99\$. Ch. 14,99\$

Quincaillerie

☐ Rabais 3\$. Glacière Coleman Oscar. Capacité 15.2 L. No 42380. Ord. 24,99\$. Ch. 21,99\$

Sports

☐ Liquidation du fabricant! Bagages Pierre Cardin choisis. Ch. 21,99\$-70,99\$

Bagages

☐ Chaussures montantes de basket-ball Adidas® pour hommes. Pointures 7-11, 12 plus 1/2 pointures. Paire. 49,99\$

Non offert dans tous nos magasins

Chaussures pour la famille

☐ Rabais 40%. Hauts molletonnés choisis pour hommes. P, M, G et TG. Procurez-vous en 1 ou 2.

Vêtements tout-aller pour hommes

☐ Rabais 40%. Pulls choisis pour hommes. Tailles P, M, G et TG. Hâtez-vous!

Vêtements tout-aller pour hommes

☐ Maillots de bain 2 pièces pour femmes. Choix de couleurs et modèles. Tailles. 5/6 - 15/16. Ch. 12,99\$

Vêtements sport pour femmes

☐ Jeans de marques connues pour jeunes filles. Choix de modèles et tailles. Ch. 14,99\$

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre

Dans la limite des stocks disponibles

☐ Papier hygiénique Cottonelle®. Paquet de 12 rouleaux. Ne manquez pas cette affaire. Ch. 3,99\$

Articles d'or

☐ Détergent à lessive Tide®. Boîte 5 L. Faites-en provision. Ch. 3,99\$

Articles d'or

## FORMIDABLES OFFRES SPÉCIALES DE 9H À 10H

Hâtez-vous! Achat sur place! Magasinez tôt!

Prix en vigueur pendant une heure à compter de l'ouverture!

### RABAIS 15%

☐ Mode pour la famille  
Tous les articles à prix ord. des rayons de mode et d'accessoires de mode pour femmes, hommes et enfants.

Sauf montres Big, Bold and Beautiful, fragrances et produits de beauté Prestige et marchandise déjà en réclame.

### RABAIS 50%

☐ Bas-culottes Cling-Alon®. Sears ord. 2,25\$-9,25\$. Ch. 1,12\$-4,62\$

Bas, bas-culottes

### RABAIS 25%

☐ Élagueurs. Choix de modèles non électriques en stock.

Centre du jardin

### 349

Ch. Après 10 H. 3,89\$

☐ Cascade® en poudre pour lave-vaisselle. Boîte 1.4 kg. Magasinez tôt!

Articles d'or

### 89¢

Ch. Après 10 H. 99¢

☐ Mouchoirs Scotties®. Boîte de 200. Faites-en provision!

Articles d'or

☐ Rabais 40%. Toutes les montres Cardinal® pour hommes et femmes.

\*\*March. à prix ord. sauf marchandise déjà en réclame

Bijoux

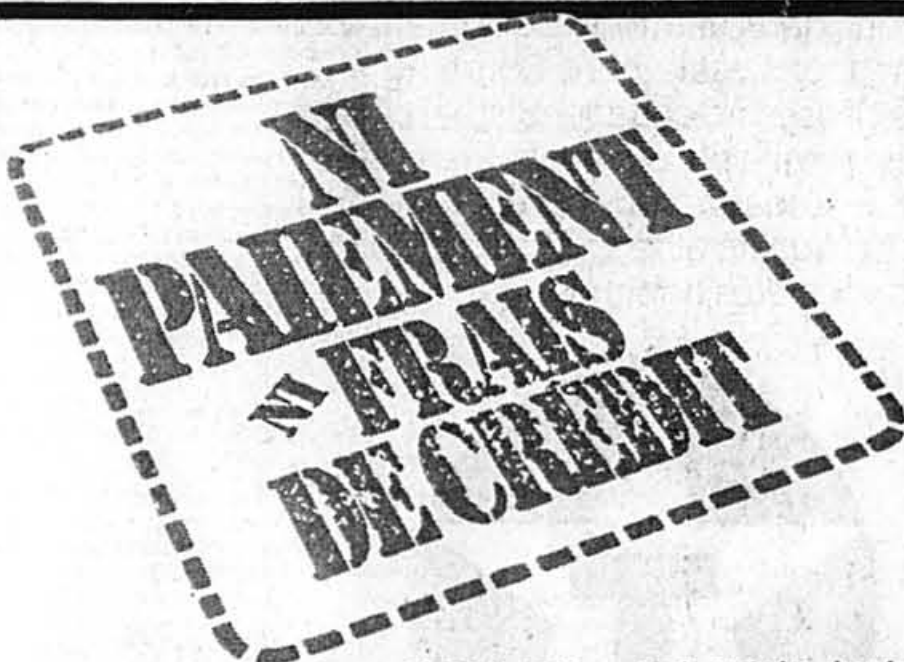
☐ Rabais 50%. Hauts choisis en tricot pour garçons. Tailles 8-18.

Vêtements pour garçons

☐ Rabais 50%. Protecteur Armorall® 250 mL. Sears ord. 4,99\$. Ch. 2,49\$

Automobile, non offert à Granby et Ste-Marthe-sur-le-Lac

MAINTENANT  
EN VIGUEUR!



Prix en vigueur le samedi 10 juin 1989, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

# SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.